

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES créée sous les auspices de [Mines et minerais](#),

1927 : fondation.

Marcel BÉNARD (1881-1930), président

successeur de son père Adrien à la tête de la banque Bénard, Paris
Voir [encadré](#).

Georges PERNOT et Georges RICHOUX,
ingénieurs des mines, fondateurs

Les deux hommes sont associés (souvent avec Marcel Bénard) dans les Mines de Ras-el-Ma (mercure, Algérie)(1926), la Cie Guyanaise (nov. 1927), transformée en Cie commerciale des Antilles françaises, la Société minière et industrielle de Slovénie (mai 1928), l'Union diamantifère (Brésil)(mai 1928), la Société minière du Diahon (Nouvelle-Calédonie)(mai 1928), la Compagnie africaine agricole et minière (Maroc)(juil. 1930), la Société d'exploitations minières de l'Oubangui, la Compagnie générale de recherches minières de l'Oubangui (1931)...

Georges Richoux (Gagny, 18 août 1892-Paris, 20 janvier 1960), chevalier de la Légion d'honneur du 13 juillet 1934 (min. Guerre), était, en outre, administrateur de la Cie industrielle des bijoutiers-chaînistes à Paris (Henri-Richoux, président) et, avec Bénard, de la Société des brevets étrangers Lefranc et Cie (kétols). Domicilié sur ses vieux jours Villa Eden Roc, rue Addison à Tanger (Maroc).

Pierre Kalck, *Histoire de la R.C.A.*, 1974, p. 242 :

Le 1^{er} avril 1927, l'ancien maire de Brazzaville, Marion, décidait deux de ses anciens concitoyens, [Georges] Pernot ¹ et [Georges] Richoux, à constituer, sous les auspices de la banque Bénard frères, la « Compagnie équatoriale de mines ». À la suite d'une reconnaissance entre le Kouango et la frontière soudanaise, la nouvelle société se faisait délivrer 435 permis de recherches. [...] La CEM fut d'abord amenée à concentrer son activité sur des gisements aurifères, et plus particulièrement sur celui de Roandji, entre

¹ Georges Pernot : simple homonyme de l'avocat et politicien franc-comtois.

Bambari et Ippy. Dès 1929, la production annuelle de l'Oubangui-Chari s'élevait à 2,886 kg. La production de l'or, favorisée par les cours, était lancée. La recherche du diamant s'était avérée décevante.

SOCIÉTÉS NOUVELLES.
Compagnie équatoriale de mines
(Armée, marine, colonies, 15 mai 1927)

Sous cette dénomination, une société nouvelle vient d'être constituée au capital de 7.500.000 francs, divisé en 75.000 actions de 100 francs nominal. Il a été créé 10.000 parts, ayant droit à 35 % des superbénéfices, attribuées en rémunération d'apports.

Les premiers administrateurs sont : la Banque française de l'Afrique , MM. [Marcel] Bénard, [vte Gaston] de Breteuil ², Bruliwel, Pierre Dreyfus ³, [Léon] Lévy-Grumvald [industriel, à Paris, 27, rue La Fontaine. Adm. de la Soc. financière de l'étain, autre création de la Banque Bénard frères], [Georges] Pernot, [Emmanuel] Propper ⁴ et [Georges] Richoux.

Cie équatoriale de mines
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 mai 1927)

Nouvellement constituée, cette société anonyme a pour objet l'étude, la recherche, la prospection, l'exploitation et la mise en valeur, des ressources minières en tous pays, et plus particulièrement en Afrique Équatoriale Française.

Le siège a été fixé 18, avenue Matignon, à Paris [siège de la Banque Bénard frères].

Le capital est de 7.500.000 fr., en actions de 100 fr., toutes, souscrites en numéraire. Il a été créé, en outre, 10.000 parts de fondateur, attribuées en totalité à MM. Georges Pernot, à Neuilly-sur-Seine, 34, avenue de Neuilly, et Georges Richoux, à Paris, 179, boulevard Malesherbes.

Cie équatoriale de mines

² Gaston Le Tonnelier de Breteuil (1864-1937). Fils d'une Dille Fould, frère d'un député des Basses-Pyrénées, voyageur et sportif, il épouse en 1904 une Américaine, Edith Padelford, née Grant. Administrateur du Crédit foncier franco-argentin à partir de 1906, de la Banque de commerce privée de Saint-Petersbourg et de la Caisse hypothécaire canadienne (1910), des Naphtes de Bakou, de la Russian General Oil Corporation Limited (1913), et de la Central Mining, président (1917) du Crédit franco-égyptien, administrateur de la Cie française des pétroles du Maroc (1920), de la Renastera française (commerce de pétrole), et de la Banque de la Seine (1924), puis président de l'Union financière privée, administrateur du Crédit foncier du Congo (1928-1933), de la Minière et industrielle de Slovénie et des Graphites de la Sahanavo. Père de Charles de Breteuil (1905-1960), fondateur du groupe de presse Paris-Dakar.

³ Pierre Dreyfus : industriel à Paris. Administrateur de la Société financière du Congo français (1928).

⁴ Emmanuel Propper : il débute en 1891 chez Thierrée et Cie, maison de coulisse, puis s'associe en 1898 à son frère Siegfried Propper, banquier, entre autres président de la Cie du gaz et régie co-intéressée des eaux de Tunis. Voir encadré.

Marié en 1900 avec Alys Pam. Dont Nicole (Mme Gontran Barry-Delongchamp) et Jacqueline (Mme Vladimir Porché, directeur général de la Radiodiffusion et télévision françaises). Administrateur des Compagnies réunies de gaz et d'électricité de Lisbonne, vice-président du Secteur de la rive gauche de Paris (électricité)(1911), de la Cie équatoriale de mines, de la Compagnie cotonnière Équatoriale française (Cotonfran)(1927), vice-président de la Société financière du Congo français (1928), etc.

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juillet 1927)

Cette nouvelle société a été constituée au capital de 7 millions 500.000 francs en 75.000 actions de 100 francs. Il a été créé 10.000 parts, ayant droit à 35 % des superbénéfices, attribuées en rémunération d'apports. Le premier conseil d'administration se compose de la Banque française de l'Afrique, MM. [Marcel] Bénard, [vte Gaston] de Breteuil, Brullwell, Pierre Dreyfus, [Léon] Lévy-Grunwald, [Georges] Pernot, [Emmanuel] Propper et [Georges] Richoux.

Cie équatoriale de mines
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 août 1927)

Le siège social de cette société a été transféré récemment du 18, avenue Matignon au 2, rue St-Thomas-d'Aquin.

RATTACHEMENT À LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DU CONGO FRANÇAIS
(BANQUE BÉNARD FRÈRES)
ENTRÉE DE L'UMFC

CAPITAL PORTÉ DE 7,5 À 20 MF



Coll. Serge Volper
COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES

Société anonyme
Statuts établis suivant acte aux minutes de M^e Ferrand,
notaire à Paris, le 1^{er} avril 1927 et modifiés le 16 mars 1928

Siège social à Paris, 2, rue Saint-Thomas-d'Aquin

Capital social : 20.000.000 de fr.
divisé en 200.000 actions de 100 fr. chacune
PART DE FONDATEUR AU PORTEUR
Le président : Marcel Bénard
Par délégation du conseil d'administration : ?

Droit de timbre acquitté par abonnement
Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel*

Imp. Botton, Neuilly

Compagnie équatoriale de mines
(*Le Journal des débats*, 3 avril 1928)

Augmentation du capital de 7.500.000 francs à 20 millions par création de 125.000 actions de 100 francs à émettre à 110 francs. Sur les nouvelles actions, 35.000 seront réservées en souscription à l'Union minière et financière coloniale [UMFC], 60.000 aux actionnaires (4 nouvelles pour 5 anciennes) et 30.000 aux porteurs de parts (3 actions nouvelles pour une part). La notice prévoit, en outre, l'introduction en Bourse des actions et des parts.

Mines et minerais
[société belge reprise en mains en 1924 par la Banque Bénard frères, Paris]
(*Le Journal des finances*, 7 septembre 1928)

[...] la Compagnie des mines et minerais s'est constitué un nouveau portefeuille dont les plus beaux ornements sont : la [Compagnie équatoriale de mines qui poursuit des travaux de prospection en Oubangui-Chari où elle espère trouver de l'or](#) [...]

NOTES ET ETUDES FINANCIERES
Mines et minerais
(*Le Temps*, 15 octobre 1928)

[...] Parmi les principales participations prises par la société, il convient de signaler spécialement l'Équatoriale de Mines, tant à raison de la part qu'elle possède dans cette affaire que parce qu'elle a avec elle des administrateurs communs. La Compagnie équatoriale de mines s'efforce de mettre en application en Afrique française les méthodes qui ont fait, de l'autre côté du Congo, le succès des grandes sociétés belges. La valeur des régions étudiées par l'Équatoriale de Mines a été mise en évidence par les travaux exécutés par ses ingénieurs et techniciens, en même temps qu'ils permettaient de conclure à la grande similitude des terrains prospectés avec ceux de Kilo-Moto. Les travaux de recherches et de préparations que l'Équatoriale de Mines poursuit dans le nord de l'Afrique équatoriale française donnent dès à présent des indications également fort intéressantes. [...]

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
(*Les Annales coloniales*, 19 novembre 1928)

La Compagnie équatoriale de mines a été constituée le 8 avril 1927, au capital de 7.500.000 francs et porté par l'assemblée générale du 13 mars 1928, au capital de 20.000.000 de francs en 200.000 actions de 100 francs.

La société a spécialement pour objet les recherches minières dans les colonies françaises ; ses travaux ont commencé par la prospection de la partie orientale de notre grande colonie d'Oubangui-Chari.

Ils ont été assurés, en 1927, par un groupe d'ingénieurs travaillant d'après les directives de M. Thiébaut, professeur de la Faculté de Nancy. Depuis ces premières prospections, devant les conclusions très favorables des premières études, le personnel technique des missions a été en s'accroissant rapidement.

Dès 1927, les résultats des premières campagnes étaient heureux et féconds. Ils avaient mis en évidence la similitude qui existe entre la région du Haut M'Bomou et celle voisine du Haut-Ouélé, reconnue aurifère, comme du reste celle du Milo-Moto [*sic : Kilo-Moto*], située un peu plus à l'est.

Dès cette année 1927, on a trouvé, en de nombreuses régions, de l'or, dans des conditions géologiques telles qu'elles ont permis d'envisager l'existence de gisements étendus.

Les métaux de la famille du platine ont été également rencontrés dans d'assez nombreux points. Il en est de même en ce qui concerne l'étain.

Cependant, en 1928, c'est surtout sur l'or que s'est porté l'effort de la mission.

À l'heure actuelle, on peut dire, que toute la région comprise entre la rivière Kotto et la frontière du Soudan anglo-égyptien a été prospectée ; les résultats ont été si encourageants qu'il sera entrepris, dès janvier 1929, une prospection industrielle des gisements, afin d'entrer rapidement dans la période d'exploitation.

Pour arriver à ces résultats, il a été nécessaire de se livrer à des travaux annexes ; en particulier, les travaux de topographie confiés au colonel Lamotte, appuyés sur l'admirable réseau géodésique qu'a établi le commandant Morange, ont permis, dès 1927, d'établir les cartes des régions de Djemah et Zemongo et vraisemblablement de pouvoir établir, fin 1928, les cartes de la Kerré et de la région M'Bari Chinko.

Il faut noter aussi que le rôle social de la compagnie s'est exercé dans les meilleures conditions possibles en assurant le bien-être des Européens et des indigènes ; à ce sujet, l'adjonction à la mission d'un médecin dès le début des travaux, a été son meilleur auxiliaire pour le recrutement des travailleurs.

La compagnie a également créé des cultures vivrières et préparé la création de fermes pour le ravitaillement de son personnel. Ces cultures, réparties actuellement entre trois grands centres, en particulier le centre de Djemah, où sont déjà les laboratoires et les logements de repos de son personnel, sont en plein rendement.

Le chef de mission actuel de la société en Afrique-Équatoriale Française est le commandant Dunoyer de Segonzac, qui a continué le travail si heureusement commencé en 1927 et, à l'heure actuelle, la compagnie a couvert, par permis de recherches, tant dans la région orientale de l'Oubangui-Chari que dans celle d'Ouanda-Djalé et le bassin de la Kouango, un acréage d'environ deux millions d'hectares.

La Compagnie équatoriale de mines dispose dès à présent de 185 permis, et ce nombre se trouvera porté d'ici peu à 320.

En outre, et par suite des ententes que la compagnie a passées avec le groupe de la Banque de Bruxelles et de la Société d'exploitations minières de l'Oubangui*, elle s'est fait rétrocéder 52 permis miniers dans une zone particulièrement intéressante et elle a acquis des droits importants dans l'activité de ce groupe.

Indiquons que la compagnie a aussi entrepris des travaux importants en Haute-Volta pour la prospection de l'or dont le développement fait augurer du plus heureux avenir.

UNION MINIÈRE ET FINANCIÈRE COLONIALE [UMFC]
Société anonyme au capital de 10.000.000 de francs
SIÈGE SOCIAL : 106, rue de Richelieu, PARIS
(*Les Annales coloniales*, 19 novembre 1928)

[...] Dans le Haut-Oubangui, l'Union minière et financière, coloniale en association avec la Compagnie équatoriale de mines*, vient de mettre en œuvre un très intéressant programme de recherches et d'exploitations minières. D'importants placers aurifères d'une très riche minéralisation ainsi que des gîtes de satellites de diamant ont déjà été reconnus.

M. Pierre Delaitre, spécialiste des exploitations aurifères alluvionnaires, vient de partir à destination du Haut-Oubangui avec mission d'établir le programme des exploitations qui seront aussitôt commencées.

Il paraît certain que, de la collaboration de ces deux sociétés particulièrement qualifiées et compétentes, doit résulter un rapide développement de cette région dont la minéralisation est d'une grande richesse. Le profit important qu'il est permis d'espérer de ces réalisations ne peut qu'avoir une influence heureuse sur le marché des titres de ces deux sociétés. Les actions Compagnie équatoriale de mines seront, du reste, introduites prochainement : elles s'échangent actuellement hors cote à 375 fr. Les actions U.M.F.C. s'échangent à 245 fr. [...]

Mines et minerais
(*Le Temps*, 3 décembre 1928)

[...] Ultérieurement entreront en ligne les exploitations minières de l'A.-E. F. où 2 millions d'hectares sont couverts par les permis de recherches de l'Équatoriale de mines dont les travaux ont déjà révélé des formations minières de grande valeur. [...]

1928 : CONSTITUTION DE LA COMPAGNIE MINIÈRE DE LA HAUTE-VOLTA

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
(*Le Journal des débats*, 12 mars 1929)

Cette compagnie convoque, pour le 20 mars, une assemblée extraordinaire, en vue de ratifier, en tant que de besoin, la décision du conseil ayant pour objet de porter le capital de 20 à 40 millions par création de 150.000 actions à souscrire en espèces et de 50.000 actions à émettre en représentation d'apports en nature. Il sera, en outre, proposé d'élèver le nombre des parts de fondateur de 10.000 à 15.000.

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
(*L'Information financière, économique et politique*, 22 mars 1929)

Faute de quorum, l'ass. ex. convoquée p. le 20 mars, en vue de statuer sur une proposition d'augmentation de capital et de l'élévation du nombre des parts de fondateur, a été reportée à une date ultérieure.

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
(*L'Information financière, économique et politique*, 3 mai 1929)

L'assemblée **extraordinaire** tenue hier a voté l'augmentation du capital de 20 à 40 millions par la création de 200.000 actions de 100 francs.

Sur ces 200.000 actions, 50.000 entièrement libérées seront attribuées en représentation de l'apport en nature effectué par MM. Collet et Sluys⁵, apport comprenant 35.975 actions B et 673 actions A de la Société d'exploitations minières de l'Oubangui.

Les 150.000 actions de surplus seront émises contre espèces, au taux de 120 fr. chacune, dont 100 francs représentant le capital nominal de l'action et les 20 francs de surplus représentant une prime versée au profit de la société et qui lui sera acquise en dehors et en sus du capital. Le montant de cette prime sera affecté à due concurrence au paiement des frais d'augmentation du capital et, pour le surplus, sera porté à un fonds de réserve extraordinaire qui sera à la disposition de l'assemblée.

Le premier quart des actions souscrites en numéraire, plus la prime, soit au total : 45 fr., seront payables lors de la souscription, et les trois autres quarts, soit 76 fr., en une ou plusieurs fois, aux dates qui seront fixées par le conseil.

Sur les 150.000 actions à souscrire en numéraire, 50.000 seront offertes à titre irréductible aux actionnaires actuels, à raison d'une action nouvelle pour quatre anciennes possédées, et 25.000 aux porteurs de parts de fondateur, à raison de cinq actions nouvelles pour deux parts possédées.

Les 75.000 autres actions seront laissées à la disposition du conseil d'administration.

L'assemblée a décidé, en outre, la création de 5.000 parts de fondateur nouvelles qui seront assimilées aux parts de fondateur actuellement existantes.

2.500 de ces parts de fondateur nouvelles seront remises à MM. Collet et Sluys, comme rémunération complémentaire de leur apport, et 2.500 parts seront attribuées à MM. Collet et Sluys contre remise par eux de 10 000 parts de fondateur de la Société d'exploitations minières de l'Oubangui, qui seront attribuées au porteurs des 10.000 parts de fondateur actuellement existantes, à raison d'une part de la Société d'exploitations minières de l'Oubangui pour une part de la Compagnie Equatoriale de Mines possédée.

Le nombre de parts de fondateur ainsi fixé à 15.000 ne pourra plus être augmenté, même par décision de l'assemblée des actionnaires et de l'assemblée des porteurs de parts.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
(*Les Documents politiques*, mai 1929)

⁵ Maurice Sluys : ingénieur-conseil de la Banque de Bruxelles, administrateur de la Cie du Maroc pour le commerce et l'industrie, de la Société minière d'Almagrera, de sa filiale la Cie minière de l'Afrique du Nord et sous-filiales : Mines d'Aouli (1926) et Société marocaine des mines de l'Outat (1927) ; des Mines de Saint-Pardoux (Dordogne)(1926), de la Cie équatoriale de mines (1929), des Exploitations minières de l'Oubangui, des Entreprises minières au Congo belge « Semco » (1936)...

L'assemblée extraordinaire du 2 mai 1929 a décidé de porter le capital de 20 millions de francs à 40 millions de francs, par la création de 200.000 actions nouvelles de 100 francs nominal, ayant mêmes droits que les 200.000 actions actuelles. 50.000 actions entièrement libérées sont destinées à être remises en représentation d'apports en nature, les 150.000 restantes seront émises au prix de 120 francs. Sur ces 150.000 actions, 75.000 sont laissées à la disposition du conseil pour être souscrites par des groupes nouveaux et 75.000 actions sont réservées à la souscription irréductible des porteurs d'actions anciennes et de parts de fondateur, à raison de une action nouvelle pour quatre actions anciennes et de cinq actions nouvelles pour deux parts de fondateur. Il devra être versé en souscrivant 45 francs par titre ; le solde de 75 francs devra être versé ou fur et à mesure des appels décidés par le conseil.

Souscription ouverte du 4 au 20 juin 1929, au siège social et aux guichets suivants : Banque Adam, 106, boulevard Haussmann, Paris ; Crédit algérien, 10, place Vendôme, Paris ; Union minière et financière coloniale, 106, rue de Richelieu, Paris ; MM. Bénard frères et Cie, 18, avenue Matignon, Paris. L'exercice du droit de souscription sera constaté : 1° pour les actions et parts de fondateur nominatives : au moyen d'une estampille ; la souscription pour cette catégorie de titres sera reçue, seulement, soit au siège social, soit chez MM. Bénard frères et Cie ; 2° pour les actions et parts au porteur : contre remise du coupon n° 1.

ÉQUATORIALE DE MINES (*Le Journal des débats*, 30 mai 1929)

Une assemblée extraordinaire, tenue le 28 mai, a ratifié, sous réserve de l'approbation définitive par une assemblée ultérieure, les accords passés par la compagnie avec MM. Collet et Sluys, agissant au nom du Syndicat Crégéco [Crédit général du Congo (société belge)].

Une deuxième assemblée extraordinaire a porté de 15 à 25 le nombre maximum des membres du conseil d'administration.

Compagnie équatoriale de mines (*Le Temps*, 9 juin 1929)

Ayant conçu un programme de grande envergure et de longue haleine en vue d'une exploitation méthodique des richesses minières considérables de l'Afrique centrale, la Compagnie équatoriale de mines en poursuit la réalisation, s'efforçant, pour atteindre une réussite complète, de forger les meilleures armes techniques et de s'assurer les plus larges moyens pécuniaires.

Elle a fixé son choix, comme région d'exploitation, sur la partie de l'Oubangui-Chari qui se trouve à l'extrême orientale de cette colonie, au nord du M'Bomou et du district du Bas-Ouele (Congo belge) et près de la frontière du Soudan anglo-égyptien. Tout d'abord, elle a fait établir une carte détaillée de cette région. Des cheminements astronomiques et géodésiques ont été conduits de la fin de 1920 jusqu'à présent sur plus de 4.000 km ; dans les vallées des rivières Chinko et Vovodo, affluent et sous-affluent du M'Bomou, puis dans les vallées de la Kerri et de Bokou, tributaires également du M'Bomou. La zone ainsi reconnue représente une superficie de 800 km de long sur 450 de large.

Le travail de prospection, qui a donné lieu au forage de plus de 1.200 puits, a procuré des résultats satisfaisants.

Des échantillons prélevés sur des terrasses ou dans le lit des rivières ont été envoyés au laboratoire de Djema et les analyses ont relevé là présence de minerai d'or dans des teneurs allant de 0,5 à 5 et même 6 grammes au mètre cube. On estime, dans l'entourage de la société, que l'ensemble des dépenses d'exploitation ne doit guère dépasser 1/2 gramme par mètre cube.

La question de la main-d'œuvre a été sérieusement étudiée. Il a été reconnu, dans la région Vovodo, Chinko, Bita, que le nombre des habitants était de 18.000 environ, dont 5.000 pouvaient travailler ; dans les régions des Sultanats, de Rafa et Zemio jusqu'à la frontière, on estime pouvoir recruter 8.000 travailleurs.

Pour stabiliser cette main-d'œuvre, la société a commencé la création de villages, notamment aux environs de Djema. Dans cette localité, une infirmerie a été installée.

Sur une de ces concessions, la société développe les plantations vivrières (manioc, mil, maïs, patates douces). La création de fermes a été envisagée pour permettre à la société d'assurer elle-même le ravitaillement de ses travailleurs.

La société va être constituée en 1927, au capital de 7.500.000 francs. Rappelons que les études sont antérieures à 1923 et que, de cette année-là jusqu'à la constitution, elles avaient été poussées activement par MM. Richoux et Pernot, qui sont restés à la tête de l'entreprise. Le capital a été porté 20 millions en 1928. Il est procédé jusqu'au 20 juin à une nouvelle augmentation qui le porte à 40 millions de francs divisé en 400.000 actions de 100 francs.

Sur les 200.000 actions nouvelles actuellement émises, 50.000 sont destinées au Crédit général du Congo et à la Banque de Bruxelles contre la remise de la totalité des actions ordinaires et de contrôle de la Société d'exploitations minières de l'Oubangui qui est la seule société minière possédant, à côté de la Compagnie équatoriale de mines, un patrimoine minier important. Elle s'est assuré une cinquantaine de permis fort bien situés dans la partie sud du secteur Chinko-Ouarro. Cette opération aura pour effet d'éviter entre les deux sociétés une concurrence regrettable et de réaliser une entente permettant de concentrer leurs efforts et d'unifier leurs moyens d'action.

Il a été créé 10.000 parts de fondateurs. Ces titres reçoivent 35 % des superbénéfices ; en outre, des droits de souscription leur sont réservés statutairement dans les augmentations de capital.

Mines et minerais
(*Le Temps*, 24 juin 1929)

L'action Mines et minerais est résistante à 207. À côté de l'Équatoriale de Mines, dont la société est le principal actionnaire et dont les possibilités viennent d'être confirmées par les récents travaux de prospection, Mines et minerais détient en portefeuille de nombreuses participations [...].

MINES DIVERSES

Compagnie équatoriale de mines
(*La Journée industrielle*, 29 juin 1929)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1928 ne comportant aucun compte de profits et pertes.

L'assemblée a nommé administrateurs : MM. Collet, R. Girche⁶, Sluys, Lambert⁷ et Moulaert.

Une assemblée extraordinaire, tenue ensuite, a approuvé les conclusions du rapport de M. G. Claus, commissaire, sur l'apport fait à la compagnie par MM. Collet et Sluys, gérants du syndicat Crégéco et agissant au nom dudit syndicat, de 35.975 actions B et 673 actions A entièrement libérées de la Société d'exploitations minières de l'Oubangui (S. E. M. O.) et sur l'attribution, en rémunération de 50.000 actions ordinaires de 100 fr. entièrement libérées de la Compagnie équatoriale de mines et 2.500 parts de fondateur sur les 5.000 parts dont la création a été approuvée par l'assemblée du 15 mai dernier des porteurs départs.

Les 2.500 parts nouvelles restantes seront remises à MM. Collet et Sluys à charge par eux de remettre aux porteurs des 10.000 parts anciennes de la Compagnie 10.000 parts S.E.M.O., ceci pour compenser le sacrifice consenti par les porteurs de parts anciennes en acceptant la création des 5.000 parts nouvelles.

PRÉLIMINAIRES INTERMINABLES

ÉQUATORIALE DE MINES
(*Le Petit Bleu*, 10 juillet 1929)

Encore une affaire du groupe Bénard qui en est aux travaux d'études et de prospection.

Les actionnaires de la Cie équatoriale de mines ont tenu le 28 juin deux assemblées.

La première, réunie à titre extraordinaire, a approuvé définitivement l'apport fait par MM. Collet et Sluys, suivant acte s. s. p. en date du 9 janvier 1929, consistant en 35.975 actions B et 673 actions A de la Société d'exploitations minières de l'Oubangui. société française au capital de 10 millions ; il est stipulé que l'ensemble des actions A ont, dans les assemblées générales, un droit de vote égal à celui des actions B.

Elle a approuvé également la rétribution de cet apport fixée à 50.000 actions de 100 francs et 2.500 parts de l'Équatoriale de Mines. Elle a, enfin, approuvé la remise à MM. Collet et Sluys de 2.500 autres parts, à charge par eux de remettre, titre pour titre, aux porteurs des 10.000 parts préventives de l'Équatoriale de Mines, 10.000 parts de la Société d'exploitations minières de l'Oubangui.

⁶ Roger Girche : il se fait remarquer comme propriétaire de chevaux de course de 1923 à 1931, date de la faillite de la Banque syndicale de Paris et de sa démission d'administrateur de l'Électro-métallurgique de Dives. Administrateur de la Compagnie générale de recherches minières de l'Oubangui et de la Makanghia...

Il semble être le fils d'Henri Girche, associé du sénateur André Gérard dans les Forges et aciéries de Flize (absorbées en 1934 par Métalescaut), les Boulonneries de Bogny-Braux, les Papeteries de Rethel, la Banque syndicale de Paris et Dives ; administrateur en outre des Potasses de Blodelsheim (avec Émile Lambert, ci-dessous) et la Société industrielle des téléphones.

⁷ Émile Lambert (Roubaix, 1867) : créateur en 1894 d'une usine de superphosphates à Roubaix et associé dans Desmazures et Lambert, devenue Société commerciale Lambert-Rivière (négocie de produits chimiques), on le retrouve vice-président de Kuhlmann, président des Engrais et produits chimiques d'Auby, administrateur de Cotelle et Foucher (produits d'entretien ménagers) et autres affaires du secteur. Il est par ailleurs associé aux affaires du sénateur des Ardennes André Gérard : Forges et aciéries de Flize, Banque syndicale de Paris, Électro-métallurgie de Dives. Il demeure vice-président de cette dernière firme après la défaillance de la Banque syndicale de Paris, à l'automne 1931, qui entraîne la démission du sénateur Gérard et consorts (Henri et Roger Girche, Emmanuel de la Rochefoucauld).

Émile Lambert était en outre administrateur de la Banque Lambert-Biltz et de plusieurs affaires coloniales : le Consortium industriel et commercial d'Afrique du Nord, à Casablanca, la SICAF en Indochine, la Société industrielle du Bas-Ogooué au Gabon, la Compagnie française du Levant, etc.

Le rapport présenté à l'assemblée ordinaire, tenue à la suite de la précédente, rappelle que la société a été définitivement constituée le 7 avril 1927 ; que son capital, à l'origine de 7.500.000 fr., a été porté à 20 millions en mars 1928 et est actuellement en voie d'augmentation à 40 millions.

La période d'environ vingt et un mois qui s'est écoulée, de la constitution au 31 décembre 1928, date de clôture du premier exercice social, a été entièrement consacrée aux études géologiques et de grande prospection ; accessoirement, à des travaux de géodésique et de topographie et à l'organisation des services annexes.

« Les augmentations de capital successives auxquelles nous venons de faire allusion, ajoute textuellement le rapport, reflètent l'importance de l'œuvre entreprise, l'extension que les résultats favorables obtenus ont imposée à notre programme primitif. »

Sans doute, les actionnaires préféreraient-ils que « les résultats favorables obtenus » se traduisent, non par de nouveaux appels à leur bourse, mais bien plus tôt par de plantureux dividendes ! D'ailleurs, les affaires de MM. Bénard sont rarement bonnes — excepté pour eux, cela va sans dire !

Pour fixer les idées sur ce point, il suffit de rappeler la dénomination de quelques affaires auxquelles la Banque Bénard Frères consacra, de près ou de loin, son activité, initiatives dont la clientèle a gardé des souvenirs plus ou moins cuisants : Mendoza. Chantiers de la Gironde, Chemins de fer et Phosphates du Djebel-Onk, Costa-Rica 1911, Société française d'entreprises en Egypte, California Petroleum,. Aciéries de Caen, Normande de Constructions Navales, Normande de Métallurgie, Saint-Louis et San Francisco Railways, North Caucasian Oilfields, Chemins de fer et Tramways en Chine, Banco de la Republica Chili), Charbonnages de la Luena, Autos Isotta Fraschini, Cotonnière de d'Afrique Equatoriale Française, Naraguta Nigeria Tin Mines, Mexican Eagle, etc., car nous en oublions certainement.

Pour en revenir à l'Équatoriale de Mines, on a constaté, en juin dernier, que les parts qui se négociaient, un an plus tôt, aux environs de 14.000 francs, étaient tombées à 9.000, puis autour de 5.000 fr., ce qui, d'ailleurs, était deux fois normal, puisque les cours, à l'origine, étaient exorbitants et aussi parce que le nombre des parts était augmenté, comme nous le mentionnions plus haut. Ce n'est pas encore tout cela qui améliorera beaucoup la moyenne des affaires du groupe Bénard !

Compagnie équatoriale de mines
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 août 1929)

La Compagnie équatoriale de mines a réalisé un programme technique important ; elle s'est assurée en Afrique équatoriale française près de cinq cents permis et, depuis la fin de 1928, une partie des équipes de prospection a pu être employée à l'examen approfondi des gisements. Le travail a été poussé très activement en vue spécialement de pouvoir, aussi rapidement que possible, passer à l'exploitation industrielle des placers aurifères. Un cube important de sables riches a été reconnu ; la teneur, souvent supérieure à 1 gramme, s'élève, à certains endroits, jusqu'à 6 et 7 grammes.

1929 (août) : capital porté de 20 à 40 MF



[Coll. Jacques Bobée](#)

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
Société anonyme

Statuts établis suivant acte aux minutes de M^e Ferrand,
notaire à Paris, le 1^{er} avril 1927 et modifiés les 16 mars 1928 et 9 août 1929

Siège social à Paris, 2, rue Saint-Thomas-d'Aquin

Capital social : 40.000.000 de fr.
divisé en 400.000 actions de 100 fr. chacune
ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR
Le président : Marcel Bénard
Par délégation du conseil d'administration : ?

Droit de timbre acquitté par abonnement
Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel*
du 17 novembre 1929

Imp. Botton, Neuilly

Compagnie équatoriale de mines
(*Journal des chemins de fer, des mines et des travaux publics*, 10 août 1929)

MM. Gaston Collet, directeur honoraire au ministère des Colonies de Belgique ; Roger Girche, administrateur de la Compagnie générale de mines et d'électro-métallurgie [filiale de l'[Électro-Métallurgie de Dives](#) et du [Crédit mobilier français](#)] ; Émile Lambert, administrateur de l'Électro-Métallurgie de Dives ; Georges Moulaert, vice-gouverneur général honoraire du Congo belge ⁸ ; et Maurice Sluys, ingénieur-conseil de la Banque de Bruxelles, sont entrés au conseil de cette compagnie.

MINES DIVERSES

Compagnie équatoriale de mines
(*La Journée industrielle*, 10 août 1929)

L'assemblée ordinaire tenue hier a nommé administrateurs MM. Gérard ⁹, Bolle ¹⁰ et Desouches ¹¹ et a donné quitus de sa gestion à M. Brunel, administrateur sortant.

Une assemblée extraordinaire tenue ensuite a vérifié l'augmentation du capital porté de 20 à 40 millions par l'émission de 200.000 actions nouvelles de 100 fr., dont 60.000 actions d'apport et 150.000 actions de numéraire émises à 120 fr.

[Crédit mobilier français](#)
Exercice 1928-1929
(*Le Journal des chemins de fer*, 5 décembre 1929)

La société a pris une part d'intérêt dans plusieurs entreprises nouvelles, dont ... [la Cie équatoriale de mines](#).

⁸ Georges Moulaert : né le 19 mai 1875 à Bruges. Directeur général de la Société des mines d'or de Kilo-Moto (Congo belge). Il entre dans la foulée au conseil des Mines d'or de Nam-Kok (Laos) et de la Compagnie auxiliaire d'entreprises coloniales, minières et industrielles.

⁹ Albert Gérard 1861-1943) : maître de forges, conseiller général et (4 janvier 1903-13 janvier 1930) sénateur des Ardennes. Président des Forges et aciéries de Flize, des Boulonnneries de Bogny-Braux, des Papeteries de Rethel, de la Banque syndicale de Paris, avec laquelle il avait pris le contrôle en 1924 de l'Électrométallurgique de Dives.

¹⁰ Arthur Bolle, de Bruxelles : déjà rencontré à la Haute-Sangha, à la Compagnie forestière Sangha Oubangui, à la Banque française de l'Afrique équatoriale....

¹¹ Bernard Desouches : de l'[Union minière et financière coloniale](#).

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
(*Le Journal des finances*, 27 décembre 1929)

Les porteurs d'actions nouvelles sont avisés que le conseil d'administration de cette société, dans sa séance du 18 décembre 1929, a décidé l'appel du deuxième quart, soit 25 francs par action, sur les titres souscrits lors de l'augmentation de capital réalisée par décision de l'assemblée générale du 2 mai 1929.

1930 (MARS) : PARTICIPATION DANS LA
COMPAGNIE GÉNÉRALE DE RECHERCHES MINIÈRES DE L'UBANGUI

Léon Alexandre GUILLET, président (1930-1932)

Né à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), le 11 juillet 1873.

Marié à Paris, Ve, le 21 juillet 1898, avec Marie Béatrix Hedwige Soullier (1871-1953) dont :

- Marie (1900-1994)(Mme Jean Cournot) ;
- Léon (1908-1991), marié avec Paule Terrien, fille du docteur Eugène Terrien, officier de la Légion d'honneur.

Professeur de métallurgie à l'École centrale et au Conservatoire national des Arts et Métiers.

Directeur de l'École centrale des Arts et Manufactures (E.C.P.)(jan. 1923-1946).

Président de la Société des ingénieurs civils de France (remplacé par Lucien Delloye en jan. 1924),

Membre de l'Institut (jan. 1924).

Ingénieur-conseil des Usines de Dion-Bouton à Puteaux,

des Hauts Fourneaux et forges d'Allevard,

de la Société métallurgique de La Bonneville,

de la Société d'aluminothermie,

de la Société française de constructions mécaniques (Anc. Éts Cail).

Administrateur de la Société de traitements métallurgiques,

des Aciéries de Blanc-Misseron (nov. 1925),

de la Compagnie d'[Aguilas](#) (juin 1927-1932) et filiales :

— Société d'études et d'exploitations industrielles et minières (août 1927) ;

— [Mines de cuivre de Ténès](#) (Algérie)(novembre 1929),

— [Mines de la Kabylie](#) (décembre 1930),

Administrateur de la Société du Dualumin, filiale de l'[Électro-métallurgie de Dives](#),

de la Compagnie des Alliages spéciaux d'aluminium (sept. 1928),

de la Compagnie industrielle de mines d'or en France (Ciminor)(1929),

président de la Société Rateau (février 1930) : turbines,

administrateur de la [Compagnie de Mines et Minerais](#) (juillet 1930),

de la [Banque commerciale franco-belge](#) (1932-1944),

des Produits chimiques de Ribécourt (1934),

de l'Imprimerie et librairie administratives des chemins de fer (Imprimeries Paul Dupont),

du Bureau Veritas...

Grand officier la Légion d'honneur du 29 janvier 1939 (min. Educ. nationale).

Décédé à Paris XVII^e, le 9 mai 1946.

NÉCROLOGIE Marcel Bénard (*Les Annales coloniales*, 17 avril 1930)

On annonce la mort de M. Marcel Bénard, banquier, chevalier de la Légion d'honneur, de la maison Bénard frères et Cie. La date des obsèques sera fixée ultérieurement.

Nous n'avons pas besoin de rappeler aux lecteurs des *Annales coloniales* le rôle joué par M. Marcel Bénard en A.-E.F. Il a créé ou repris un grand nombre d'affaires notamment la Compagnie générale de transports en Afrique [CGTA], la Compagnie coloniale de distribution d'énergie électrique, la. Compagnie française du Haut et Bas-Congo, etc., etc.

M. Marcel Bénard était parti au mois de septembre dernier pour l'A.E.F., par le Cameroun et le Tchad et revenu en France par Brazzaville dans le courant de novembre.

Nous adressons à sa famille si soudainement éprouvée nos sincères condoléances.

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
(*L'Echo des mines et de la métallurgie*, 10 mai 1930, p. 371)

La Compagnie équatoriale de mines poursuit des recherches minières dans l'Oubangui français où elle a obtenu dès à présent 480 permis de recherches exclusives couvrant 48.000 km².

De nombreuses rivières se sont révélées aurifères.

Des prospections détaillées ont permis de mettre en activité plusieurs chantiers travaillant au sluicing ; on espère récupérer de la sorte env. 300 kg d'or par an.

D'autre part, des gisements diamantifères ont été repérés et sont couverts par des permis de prospection.

L'énorme domaine réservé aux prospections et la prise de contrôle de la Société d'exploitations minières de l'Oubangui, qui était la seule société concurrente dans l'Oubangui, de même que la participation dans la Compagnie de recherches minières de l'Oubangui, constituent un actif considérable.

La Compagnie équatoriale de mines est, sans doute, la société de recherches minières en Afrique centrale qui, à l'heure actuelle, a le plus large champ d'action dans les zones pratiquement inexplorées au point de vue minier et dont les formations géologiques sont particulièrement favorables.

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
(*L'Information financière, économique et politique*, 3 juillet 1930)

Messieurs.

Depuis notre dernière assemblée générale, le conseil d'administration, usant de la faculté qui lui est réservée par l'article 18 des statuts, a désigné pour remplir les fonctions d'administrateurs :

M. Leon Gulllet, membre de l'Institut, directeur de l'École centrale ;

M. Charles Dunoyer de Segonzac, capitaine de vaisseau en retraite, notre ancien chef de mission de l'A. E. F. ;

le général Duport ;

Martial Merlin, gouverneur général honoraire des colonies.

Nous vous demandons de ratifier ces nominations qui apportent à notre Compagnie la précieuse collaboration de personnes de premier plan.

Nous avons à vous faire part de la très grande perte qu'a éprouvé notre Compagnie en la personne de M. Marcel Bénard, frappé brutalement en pleine activité peu de temps après son retour de l'A. E. F. Vous connaissez les éminents services inlassablement rendus à la Compagnie équatoriale de mines par son ancien président et nous sommes persuadés que vous tiendrez à vous associer à notre douloureuse émotion. M. Marcel Bénard s'était écarté de la présidence peu de temps auparavant devant une haute personnalité du monde scientifique et industriel, M. Léon Guillet, qui a bien voulu accepter d'apporter à notre Compagnie son concours éclairé.

Nous avons eu à regretter les démissions, pour raisons personnelles, de MM. Bernard Desouches et Léon Lévy-Grunwald, qui ne nous avaient pas ménagé leurs concours depuis le début de notre affaire.

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
(Recueil des Assemblées générales, 1930)

Société anonyme française, constituée le 1^{er} avril 1927, pour 99 ans.

Objet. — L'étude, la recherche, la prospection, l'exploitation, la mise en valeur des ressources minières en tous pays, notamment dans les Colonies, pays de protectorat ou de mandat français et particulièrement en Afrique Equatoriale Française ; la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises ou Sociétés ayant un objet analogue au sien, et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, agricoles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Activité actuelle. — La Société s'est assurée en Afrique Equatoriale Française la possession de plus de 580 permis d'une superficie de 10.000 hectares environ chacun.

Elle s'est assurée le contrôle de la Société d'Exploitations Minières de l'Oubangui, dont les droits miniers en Oubangui-Chari complètent ses propres permis.

Une prospection systématique a été poursuivie pendant deux ans et l'exploitation des gisements d'or alluvionnaire vient de commencer.

Apports. — 50.000 actions entièrement libérées ont été attribuées le 2 mai 1929 en représentation de l'apport en nature effectué par MM. Collet et Sluys, apport comprenant 35.975 actions B et 673 actions A de la Société d'Exploitations Minières de l'Oubangui, société anonyme au capital de 10.000.000 de francs.

Capital. — Fixé à l'origine à 7.500.000 fr., divisé en 75.000 actions de 100 fr., émises contre espèces et entièrement libérées, le capital a été porté successivement :

À 20.000.000, le 28 mai 1928 par l'émission, contre espèces, de 125.000 actions de 100 fr. entièrement libérées ;

À 25.000.000, le 28 juin 1929, par l'émission de 50.000 actions de 100 fr., remises en rémunération d'apport en nature ;

À 40.000.000, le 9 août 1929, par l'émission à 120 fr. de 150.000 actions de 100 fr., libérées d'un quart.

Depuis le 13 mars 1930, les 350.000 actions de 100 fr. sont inscrites à la Cote officielle au comptant.

Premiers cours cotés :

Actions 1 à 200.000 t. p. (c. 2 att.) Fr. 150 00

Actions 250.000 à 400.000, 50 fr. p. nominal 100 00

Parts de fondateur. — 15.000 parts de fondateur, sans valeur nominale.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1928 (fr.)

ACTIF	
Frais de constitution	282.703 45
Mobilier et Installation	293.094 05
Caisse et banques	8.104.236 60
Cautionnements	8.835 00
Immobilisations en Oubangui	9.389.963 32
Participations	897.750 00
Débiteurs divers	1.160.247 64

Comptes à régler	88.975 16
Dépenses siège social	254.991 98
	<u>20.511.397 50</u>
PASSIF	
Capital	20.000.000 00
Réserve	376.669 20
Créditeurs divers	134.728 30
	<u>20.511.397 50</u>

Obligations. — Il n'a pas été créé d'obligations.

Exercice. — Du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Assemblées générales. — Dans les six mois de la clôture de l'exercice ; se composent de tous les actionnaires propriétaires d'au moins une action, libérée des versements exigibles. Chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, tant en son nom personnel que comme mandataire sans limitation.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 10 % d'intérêt aux actions des sommes dont elles sont libérées et non amorties.

7 % du surplus au conseil d'administration.

35 % du solde aux parts et 65 % aux actions.

L'Assemblée générale peut décider le prélèvement, sur la portion revenant aux actionnaires et aux porteurs de parts dans ce solde, des sommes nécessaires pour diverses réserves, fonds de prévoyance ou d'amortissement.

Les sommes provenant de ces prélèvements demeurent la propriété exclusive des actionnaires et des porteurs de parts en proportion de leurs droits respectifs.

Conseil d'administration : MM. Léon Guillet, président ; Georges Pernot et Georges Richoux, administrateurs-délégués ; la Banque Française de l'Afrique, Marcel Bénard, Arthur Bolle, vicomte Gaston de Breteuil, Gaston Collet, Pierre Dreyfus, Charles Dunoyer de Segonzac, général Duport, Louis Gérard, Roger Girche, Émile Lambert, Martial Merlin, Georges Moulaert, Emmanuel Propper, Maurice Sluys, administrateurs.

Siège social. — 2, rue Saint-Thomas-d'Aquin, Paris.

Service financier. — Crédit Algérien, 10, place Vendôme, Paris ; Banque Adam, 106, boulevard Haussmann,

Paris ; MM. Bénard Frères, 18, avenue Matignon, Paris.

APPEL DE FONDS
COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
(*Le Journal des finances*, 25 juillet 1930)

Cette compagnie appelle le versement du troisième quart, soit 25 francs, sur ses actions non libérées pour le 10 août prochain.

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} août 1930, p. 615-617)

La CEM est une entreprise coloniale qui possède dans l'AEF, et plus spécialement dans la région de l'Oubangui-Chari, dont les limites sont définies dans la carte ci-contre, un domaine minier considérable pouvant supporter la comparaison avec les domaines analogues ayant donné les meilleurs résultats au Congo belge.

Fondée il y a trois ans au capital de 7,5 MF, elle a porté celui-ci à 20 MF en 1928 et à 40 en 1929, après accord avec la Société d'exploitations minières de l'Oubangui, qui a permis une collaboration étroite des deux sociétés sous une direction commune.

Le territoire dans lequel opère la Compagnie équatoriale de mines, c'est-à-dire la partie de l'Oubangui située à l'est du méridien de Bangui qui s'étend sur 800 km de l'est à l'ouest et 500 km du nord au sud (non compris la région de Birao), fut divisé en deux grandes zones d'activité placées, chacune, sous le contrôle d'un ingénieur divisionnaire, technicien éprouvé :

La division occidentale à l'ouest de M'Bari.

La division orientale à l'est de ce fleuve.

Le centre principal de la CEM a été fixé à Bangassou, à égale distance des deux divisions et au débouché de la grande voie Matadi-Léopoldville-Congo-Stanleyville ou Aketi-Buta qui est, jusqu'à présent, la plus rapide et la plus économiques pour les communications avec la métropole. Le centre de la division occidentale est au camp de Roandji, en construction, celui de la division orientale à Djemah. L'importance prise par la division occidentale au cours de l'année 1929 a conduit à établir un centre provisoire à Bambari en attendant l'achèvement du camp de Roandji. À Zémio, terminus actuel de la route vers Djemah, se trouve un centre secondaire d'étape ; il en est de même à Yalinga.

L'acheminement du personnel et du matériel venant d'Europe se fait par le Congo belge. Le personnel remonte le Congo jusqu'à Stanleyville, d'où les services automobiles l'amènent à Bangassou. La durée du voyage par cette voie est inférieure à 40 jours à partir de Paris.

Les marchandises empruntent la voie fluviale par le Congo et l'Itimbiri jusqu'à Aketi, puis le chemin de fer vicinal jusqu'à Bondo et, enfin, les camions automobiles jusqu'à Bangassou.

Le rapport présenté à l'assemblée du 30 juin nous renseigne sur l'activité de la soc. qui porte sur les placers aurifères et les alluvions diamantifères.

Or. — La prospection systématique de l'or se fait en prenant les rivières une à une et en faisant des prélèvements sur chacune d'elles au moyen de lignes de trous à intervalles de 200 mètres, les trous d'une même ligne, au nombre de deux au moins étant espacés de 15 mètres au plus. Si les résultats sont favorables, on resserre les lignes à 100 mètres, puis à 50 mètres, et si, dans ce dernier cas, les teneurs sont intéressantes, on passe alors au cubage.

Ce dernier est fait d'une manière très rigoureuse par lignes de puits tracées transversalement aux « flats », à intervalles de 25 mètres au plus, les puits d'une ligne étant espacés de moins de 15 mètres avec un minimum de deux par ligne. Tous les trous doivent atteindre le bed-rock que l'on décape sur une certaine épaisseur. Des fiches sont remplies qui donnent pour chaque trou tous les renseignements utiles et, en particulier, l'épaisseur des graves stériles, l'épaisseur des graviers aurifères, la nature du bed-rock ; un plan au 1/1.000^e de la rivière est établi, sur lequel on reporte exactement les limites du « flat », l'emplacement des lignes et des trous avec leur désignation. Ce sont ces plans et fiches qui servent au calcul des qualités de gravier et d'or sur lesquels on peut compter dans l'exploitation, ainsi qu'à celui de la teneur moyenne et des épaisseurs moyennes des stériles et des graviers qui sont des éléments essentiels de l'exploitation future.

Diamants.— La prospection du diamant, confiée à un spécialiste de ce mineraï, a décelé dans la région Nord-Est de Bia des alluvions diamantifères dans les affluents et sous-affluents de la Kotto, en particulier de Dji, la Boumba et son affluent le Banguir.

Ces recherches sont donné, d'août à octobre 1929, 49 diamants de qualité, parmi lesquels trois pierres de plus d'un carat ; la moyenne étant de 7 pierres au carat. Interrrompue en novembre par des fortes crues, cette prospection sera poursuivie en 1930, avec un personnel spécialiste renforcé, spécialement vers l'aval où l'on espère rencontrer des concentrations qui autoriseraient l'exploitation ; en effet, la teneur moyenne rencontrée jusqu'ici est de l'ordre de 0,2 carat par m³, bien en-dessous de la limite d'exploitabilité comprise sans doute entre 0,5 et 0,7 carat au m³.

Ces gîtes diamantifères paraissent bien être en relation avec la présence de conglomérats analogues à ceux qui ont été reconnus en ces dernières années par les géologues belges comme étant à l'origine des gîtes diamantifères du Kassaï et du Sankuru (Congo belge) et qui appartiennent aux assises de base de la formation appelée « Lualaba » dans l'échelle stratigraphique établie par nos voisins belges. Ces conglomérats ont été signalés en Oubangui-Chari, sur de très grandes distances jusque vers N'Délé ; ils seront étudiés de près en 193.

Résultats . — Qt aux résultats obtenus jusqu'ici, ils ont été résumés en ces mots par M. Léon Guillet, président du conseil d'administration, qui a remplacé M. Marcel Bénard, frappé brutalement en pleine activité peu de temps après son retour de l'A.E.F.

1° Soit directement, soit par des ententes avec d'autres sociétés, le champ d'action de votre Cie a été sensiblement développé. Pratiquement, nous pouvons dire que, grâce à notre activité et à nos moyens techniques, nous avons le champ libre en Oubangui-Chari, et soyez certains que nous ferons tous nos efforts pour déceler le plus rapidement possible les richesses de cette colonie, richesses qui s'annoncent considérables.

2° Je tiens à vs rappeler que la prospection systématique a débuté en avril 1929 et, comme le rapport vs l'indique, au 31 décembre de la même année, les ressources probables de la CEM étaient de 2.000 kg d'or. Ds ce premier semestre 1930, nous avons continué activement le cubage et je ne crois pas trop m'avancer en assurant que le seul groupe Roandji a permis de cuber plus de 3.000 kg d'or à l'heure actuelle.

Enfin, aux dernières nouvelles, la prospection du diamant, qui avait été moins poussée que celle de l'or, et qui donnait déjà, en fin d'année, des indices intéressants, semble, par les dernières découvertes, fournir des gisements payants.

3° Comme il vient de vs l'être dit, à fin décembre, on avait déjà mis un chantier en route et on avait recueilli, sur ce chantier, 2.825 gr. d'or. Durant tout ce semestre, et malgré toutes les difficultés consécutives à une mise en marche, nous avons essayé de développer la prod. Un deuxième chantier a été mis en activité ; d'autres, retardés, par le laps de temps nécessaire aux autorisations administratives, sont en voie d'installation. Ns ne sommes trouvés en face d'une main-d'œuvre fidèle et de bonne qualité, mais nous avons de la peine à former des cadres et la formation d'une contremaîtrise est une question délicate que seul le temps peut résoudre.

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
(Le Journal des finances, 31 octobre 1930)

Les actionnaires sont informés que le conseil d'administration, dans sa séance du 20 octobre 1930, a décidé pour le 25 novembre au plus tard, l'appel du quatrième quart sur les actions nouvelles. n° 350.001 à 400.000. provenant de l'augmentation de capital du mois de juin 1929.

(correspondant à notre actuel dépôt de bilan)

INGÉNIEURS
NOMINATIONS

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 novembre 1930, p. 967)

P. Roy (Douai, 1928), prospecteur C.E.M. à Bangari (Oubangui-Chari, A.E.F.).

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
(*Le Journal des finances*, 14 novembre 1930)

Depuis le 7 novembre, les actions nouvelles, n° 250.001 à 400.000 ne sont plus négociables qu'en titres entièrement libérés, mais sous une rubrique distincte des anciennes.

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
(*La Journée industrielle*, 31 décembre 1930)

Siège transféré du 2. rue Saint-Thomas-d'Aquin, au 43, rue du Bac, à Paris.

DANS L'OLIGARCHIE
La singulière immunité de la Banque Bénard frères
par R. MENNEVÉE
(*Documents politiques*, janvier 1931)

On doit, d'ailleurs, s'étonner que la Banque Bénard frères n'ait pas encore été mise en cause à propos de l'affaire Oustric. N'y avait-il pas, en effet, sur certains terrains, des relations extrêmement étroites :

N'en était-il pas ainsi, par exemple, dans le trust des chaussures ?

Dans la Compagnie équatoriale de mines ne rencontrait-on pas, avec M. Marcel Bénard, le général Brutinel, qui fut un administrateur de la Banque Oustric, où il représentait à la fois l'International Corporation of Canada et la Foreign Power Securities Corporation ?

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juillet 1931, p. 606-610)

Rapport à l'assemblée générale du 29 juin

En 1930, nous avons pu développer le travail de placers d'une façon intéressante, à telle enseigne qu'il a été extrait 87 kg 740 de métal au titre moyen de 925 millièmes d'or fin, contre un peu plus de 2 kg l'année précédente.

.....
Permis et concessions

.....
Prospection

Division occidentale.— Cette division s'est attachée à agrandir le chp des découvertes de l'année 1929 et à en préciser la valeur. La prospection s'est principalement effectuée au N.-O. de Bambari, sur la piste des Moroubas à Battinga et dans la région comprise entre les Moroubas et les M'Brès.

En outre, il a été procédé, au début de l'année 1930, à l'examen, au sud de Bambari, de la région comprise dans le périmètre Grimari-Bambari-Alindao-Congo, dans lequel les vallées de la Pendé et de la Kandjia mériteront à leur tour une prospection plus détaillée.

Dans l'intervalle, la C.G.R.M.O., dans laquelle notre Cie a pris un intérêt très important, ayant été mise en possession du permis général de recherches n° 3, qui couvre une zone étendue dans le champ d'activité de notre division occidentale, nous avons trouvé rationnel d'organiser tout le travail de recherches en commun avec la nouvelle soc. Ds ce but, nous avons confié à la C.G.R.M.O la prospection des permis de la C.E.M. inclus dans le périmètre dudit permis général ; en conséquence, le groupe de prospection de la C.E.M. a quitté cette zone un peu avant la fin de l'année 1930 et a entrepris la prospection générale de la région située à l'ouest de la ligne Grimari-les-M'Bès.

La mission organisée par la C.G.R.M.O, sous la direction d'un géologue éminent, spécialiste de l'Afrique centrale, est arrivée dans le courant de décembre.

.....
Or.

.....
Diamant.

.....
Division orientale.

.....
Exploitation

L'effectif européen de la mission comportait, en fin d'année, en plus du chef de mission et de son adjoint, 3 ingénieurs divisionnaires, 10 prospecteurs, 7 aide-prospecteurs, 5 chefs de camp d'exploitation, 3 chefs de chantiers, 1 topographe-cartographe, 1 dessinateur, 1 médecin, 2 agents sanitaires, 1 ingénieur agronome, 1 surveillant de plantations, 1 chef de service automobile, 2 mécaniciens d'atelier, 3 chauffeurs, 1 comptable et 1 aide-comptable, 3 agents du service général.

Le recrutement de la main-d'œuvre indigène s'est effectué régulièrement, malgré l'accroissement considérable des besoins de la division occidentale dû au développement de l'exploitation.

L'effectif total à fin décembre était de 2.850 travailleurs contre 877 en déc. 1929.

Comme nous vous en avons déjà rendu compte, la population de l'Oubangui-Chari doit suffire, même à de très grandes exploitations ; techniquement, il s'agit de belles races dont un bon ravitaillement et l'assistance médicale font des travailleurs robustes et intelligents attachés à leur travail.

Ds le même esprit que précédemment, une attention particulière a été portée au service sanitaire, qui a été renforcé par l'arrivée d'un agent sanitaire européen. Celui-ci a remplacé à Djennah, devenu moins isolé par l'ouverture de la rte de Zémio à Djennah,

le médecin-chef de service qui s'est installé à Roandji, où l'agglomération d'une main-d'œuvre très importante exigeait la présence permanente d'un médecin, aidé d'un agent sanitaire p. surveiller l'hygiène des équipes et des camps de travailleurs. Le personnel européen est renforcé de trois infirmiers indigènes, respectivement à Djemah, Bangassou et Roandji.

Service agricole

.....

Transports

.....

Topographie-cartographie

.....

Participations :

Société d'exploitations minières de l'Oubangui.

.....

Cie minière de la Haute-Volta

Compagnie équatoriale de mines
(*La Journée industrielle*, 30 juin 1931)

L'assemblée ordinaire tenue hier sous la présidence de M. Léon Guillet, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1930. Il n'a pas été présenté de compte de profits et pertes, la valeur nette de l'or produit ayant été portée en déduction du compte installations, matériel et travaux en Afrique.

Le rapport du conseil indique que l'année 1930 a été, pour la compagnie, une année de réalisations.

AEF
LA VIE ÉCONOMIQUE
Le coton et l'or.
(*Les Annales coloniales*, 22 septembre 1931)

En Oubangui-Chari, à la suite des résultats des prospections minières, l'ère de l'exploitation commence. L'activité s'est portée sur l'or et le diamant. Au début, quelques kg d'or seulement ont été obtenus, et en fin d'année on arrive à atteindre 12 kg par mois avec un total annuel de 63 kg. 300. La moyenne de 20 kg semble devoir être obtenue au cours de l'année 1931. En tout cas, si la recherche de cette matière a dû grouper de très importants capitaux, les quelques sociétés qui s'y adonnent semblent pleines d'espoir. Et 1931 verra certainement les premières sorties de diamant.

Équatoriale de Mines
(*La Volonté*, 2 novembre 1931)

Les résultats de cette affaire n'ont pas permis l'établissement d'un compte de profits et pertes pour l'exercice clos. La valeur de l'or produit en 1930, soit 1.375.000 francs, a été portée en déduction des frais d'installations, matériel et travaux dont le total est ainsi ramené à 18 millions au dernier bilan. Les immobilisations se complètent de 5 millions de concessions, permis, frais de premier établissement, soit 23 millions au total.

Le portefeuille est inventorié 10 millions et demi ; il reste à verser près de 3 millions sur les plus récentes participations : la Compagnie générale de recherches minières de l'Oubanghi notamment (capital 7 millions et demi) dans laquelle l'Équatoriale de Mines a pris une part prépondérante, et qui a un permis général de recherches sur un territoire fort étendu de l'Oubanghi-Chari, et en A. O. F., et la Compagnie minière de la Haute-Volta qui poursuit ses travaux de recherches sur filons aurifères et gisements de cuivre.

La situation de trésorerie se trouve dès lors réduite, les titres du portefeuille n'entrant pas en ligne de compte dans l'actif réalisable à 1 million 1/2 du compte actionnaires (actions non encore libérées plus 5,2 millions de débiteurs, 1 million en caisse, et 587.000 francs de lingots d'or en cours d'expédition : au total quelque 8 millions, en admettant que les débiteurs soient de rentrée certaine, pour 1.334.000 francs de créditeurs divers.

On est donc en présence d'une société qui, sur 40 millions de capital, en a engagé 33 1/2 dans des prospections et des participations encore improductives.
(Dernier cours : 30 fr.)

(*Les Annales coloniales*, 12 mars 1932)

L'Équatoriale de Mines se traite aux environs de 30 francs. La production totale d'or de 1931 s'est élevée à 241 kg contre 87 en 1930, il faut y ajouter une exploitation déjà intéressante de diamants.

Compagnie équatoriale de mines
(*Les Annales coloniales*, 23 avril 1932)

Par arrêté du gouverneur de l'Oubangui-Chari en date du 25 janvier 1932 (« J.O. » de l'A.-E.F. du 15 mars), il a été accordé à la Compagnie équatoriale de mines 24 permis de recherches de chacun 10 kg de côté.

CHANGEMENTS AU CONSEIL APRÈS LA FAILLITE DE LA BANQUE BÉNARD Roland BORIS, président

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
(*Le Temps*, 21 juillet 1932)

L'assemblée du 20 juin a approuvé, sous réserve d'erreurs pouvant être révélées ultérieurement, les comptes de 1931 ne comportant encore pas de compte de profits et pertes. Elle a donné *quitus* aux membres du conseil démissionnaires et nommé

administrateurs MM. [Charles] Biver¹², Rolland Boris, Jean Clément, [Henri] Macaux, G. Collet et B. de Jong [Bernard de Jongh van Lier, d'Amsterdam].

La production de 1931 a été de 246 kg contre 88 en 1930 et 2 en 1929. La production du premier semestre de 1932 a été de 174 kg contre 100 kg pour le premier semestre de 1931.

Cie équatoriale de mines
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 août 1932, p. 551-555)

Résumé du rapport à l'A.G.

L'année 1921 a été caractérisé, d'une part, par une nouvelle étape importante dans le développement de la production aurifère, d'autre part, par un certain ralentissement de la prospection imposé par le manque de disponibilités financières.

En effet, la production de l'or a été, p. 1931, de 246 kg c- 88 kg en 1930 et 2 kg en 1929.

Quant à la prospection, les résultats en ont été, malgré la restriction de son activité, des plus intéressants, tant et surtout p. l'or, dont de nouveaux gisements importants ont été découverts, que p. le diamant.

.....

Exploitation

L'effort fait en 1930 p. développer l'exploitation des placers aurifères a été poursuivi en 1931 avec un succès grandissant. Les chantiers de la région de Roandji furent, au cours de l'année 1931, considérablement étendus et complètement mis au point, en même temps que ceux de la Barra et du Gouabougou-Loubou étaient ouverts à leur tour.

Alors qu'au 31 déc. 1930, 4 camps étaient en exploitation avec 24 sluices, au 31 déc. 1931, 6 camps étaient équipés avec un total de 73 sluices.

L'utilisation d'un matériel standardisé et bien approprié, une main-d'œuvre indigène mieux éduquée ont permis d'accroître progressivement le rythme de la production. Celle-ci, p. l'année 1931, a atteint 246 kg 175, soit presque le triple de celle de l'année 1930 qui était de 87 kg 740.

La teneur moyenne en or fondu au m3 de gravier a été assez régulière puisque toute l'année elle a oscillé entre un maxi de 1 gr. 45 et 1 mini de 1 gr. 13.

Personnel européen

La CEM a appliqué en 1931 le mêmes principes pour le recrutements de ses agents que les années précédentes. Cela lui a permis de constituer une mission composée de membres bien adaptés à leurs fonctions.

L'effectif européen comportait, en fin d'année, outre le directeur en Afrique, un ingénieur chef. p. les chefs de camps, un ingénieur chef de l'exploitation, 6 chefs de camps d'exploitation, 9 prospecteurs, 3 aides-prospecteurs, 2 intendants chefs de

12 Charles Biver : né le 10 novembre 1865 à Gréasque (Bouches-du-Rhône). Fils de Pierre-Ernest-Dominique Biver, ingénieur civil, et d'Aline Georgette Pelouze. Ingénieur ECP. Ingénieur aux Mines d'Anzin (1889-1891), de Béthune (1891-1896), directeur-fondateur des Mines de la Clarence (1896-1901), directeur de l'exploitation des Mines de Carmaux (1901-1907), de la Société ottomane des Mines d'Héraclée (1907-1910), sous-directeur (1910), puis directeur (1911) de la S.A. des mines de la Loire. Directeur de la Soc. métallurgique de la Loire. Administrateur des Papeteries de l'Indochine (1927-1943), de la Société minière générale de l'étain (péninsule Ibérique)(1929), des Charbonnages des Bouches-du-Rhône (à la suite de son frère Marcel, décédé en 1931), de la Compagnie équatoriale de mines (1932)... Président de la chambre de commerce de la Loire. Chevalier de la Légion d'honneur du 10 sept. 1920.

centre, 1 chef de service automobile, 1 ingénieur agronome, 1 topographe-cartographe, 1 agent sanitaire, 1 magasinier, 3 mécaniciens, 2 comptables et 1 secrétaire-dactylographe.

Main-d'œuvre et services divers

En 1931, les besoins de main-d'œuvre se sont encore accrûs p. satisfaire au développement de l'exploitation aurifère.

De gros efforts ont été faits pour créer des noyaux sédentaires afin de fixer les nouveaux arrivants et les former professionnellement.

L'effectif total de travailleurs indigènes à fin déc. était de 3.657, dont 2.200 à l'exploitation.

Le même souci d'hygiène que par le passé a présidé à l'établissement des camps et à l'alimentation des travailleurs. L'amélioration des rendements à l'exploitation signalée plus haut est le gage le plus probant de la valeur des méthodes employées par la CEM pour éduquer et stabiliser la main-d'œuvre.

Le service sanitaire a été assuré par deux agents sanitaires installés l'un à Roandji pour la division occidentale, l'autre à Djemah pour la div. minière orientale, et assistés l'un et l'autre par les infirmiers indigènes.

Il a été fait appel, en outre, au concours des médecins de l'administration de Zémio, Bangassou et Bambari.

Afin de ravitailler une main-d'œuvre chaque jour plus nombreuse, la CEM a dû donner à ses cultures vivrières de Roandji une extension qui ne sera pleinement réalisée qu'en 1932.

La production de ses propres cultures n'est destinée, d'ailleurs, qu'à compléter les achats importants de vivres effectués par la CEM dans le pays environnant et à parer à leur insuffisance, comme cela s'est produit en 1931 où les vols de sauterelles n'ont pas épargné les cultures indigènes et ont rendu les récoltes déficitaires.

L'essai de formation d'un cheptel bovin n'a pas été concluant.

La CEM, comme les années précédentes, a assuré la plus grande partie de ses transports de personnel et de matériel par ses propres moyens. Au 31 déc. 1931, elle avait en service 2 voitures légères et 8 camions. Ce matériel standardisé qui donne satisfaction a transporté 105.767 t. km dans l'année. Les chauffeurs européens ont été supprimés et remplacés par des chauffeurs indigènes. Le personnel venant d'Europe emprunte la voie du Cameroun qui est actuellement bien organisée et met Bangui à 25 j. de la métropole.

Deux ateliers dotés d'un outillage nécessaire et doublés d'un magasin de pièces de rechange ont permis d'effectuer toutes les réparations nécessaires et ont assuré l'entretien du matériel automobile. Un atelier de charpente et une scierie, installés à Roandji, débitent les planches nécessaires à l'exploitation et aux constructions.

Participations

La Soc. d'exploitations minières de l'Oubangui a poursuivi la prospection de ses permis avec une activité moins grande que les années précédentes. Cette prospection a amené la découverte, dans la région de M'Brès, de petits placers aurifères qui peuvent être exploitables dans certaines conditions.

La mission de la CGRMO qui a étudié les permis de cette soc. sur la rive droite de Bongou a déterminé sur ces permis des gisements de diamant dont l'étude est à compléter mais qui paraissent susceptibles d'être exploités dans l'avenir.

La CGRMO, dans laquelle nous avons, d'ailleurs, été amenés à augmenter notre participation, s'est attachée, au cours de l'année 1931, à étudier la partie Nord-Ouest de son permis général où le prolongement des formations diamantifères de Bria a été

reconnu et prospecté. Des placers diamantifères ont été déterminés, qui pourront vraisemblablement donner lieu à une exploitation.

La Cie minière de la Haute-Volta a, pour réduire ses dépenses, suspendu ses travaux de recherche sur les filons aurifères et s'est bornée à prospector systématiquement des gisements alluvionnaires. Une exploitation d'essai a été entreprise en fin d'année sur l'un de ceux-ci.

De même, les travaux sur le gisement de cuivre ont été arrêtés, les cours du métal ne permettant pas l'exploitation, même à haute teneur, comme on l'avait envisagé.

Bilan

Notre soc. n'ayant pas encore atteint son complet développement, le bilan que nous vs présentons ne comporte pas encore de compte de Pertes et profits.

Le bilan fait également ressortir, par l'augmentation du poste des Créditeurs divers, l'importance du concours d'un montant de 5 MF que nous avons dû demander à divers banquiers p. permettre de faire face à notre programme de travaux tant d'exploitation que de prospection.

D'autre part, par suite de la position de la CEM à l'égard de la CGRMO, nous avons été conduits à donner à cette dernière, p. les engagements qu'elle a pris en vue de ses travaux de prospection, la caution solidaire de la CEM et, de ce fait, il en est résulté, au 31 déc. 1931, un engagement de 1.277.286 fr. 65. Ce montant s'est progressivement augmenté, pendant les 1^{ers} mois de l'ex. 1932, jusqu'à atteindre un total définitif d'environ 2.500.000 fr.

Le conseil s'est préoccupé de l'ensemble de cette situation et il a entamé, dès av. la clôture de l'ex., des pourparlers qui sont maintenant sur le point d'aboutir et qui doivent assurer à la soc. l'élasticité de trésorerie désirable. Cet arrangement a été rendu possible du fait de l'augmentation régulière de la production qui laisse, maintenant, un excédent sensible et progressif des recettes sur la totalité des dépenses.

Nous avons eu à enregistrer, au cours de l'année 1931, la démission d'administrateur de la Banque française de l'Afrique, du général Duport¹³ et de MM. Roger Girche et Emile Lambert et, plus récemment, de notre président, M. Léon Guillet, de MM. Dunoyer de Segonzac, Louis Gérard et Martial Merlin¹⁴.

Usant de la faculté qui lui est donnée par l'article 18 des statuts, le conseil d'administration a appelé aux fonctions d'administrateur, en remplacement des administrateurs démissionnaires, M. l'ingénieur général Rolland Boris et M. Jean Clément.

Cie équatoriale de mines
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 janvier 1933, p. 44)

Siège de la CEM et de ses filiales transféré du 43, r. du Bac au 152, bd Haussmann.

Cie équatoriale de mines
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} mai 1933, p. 244)

¹³ Pierre Georges Duport (1864-1939) : général français de la Première Guerre mondiale.

¹⁴ Martial Merlin (1860-1935) : ancien gouverneur général des colonies reconvertis dans les affaires. Notamment président de la Mahajamba. Voir [encadré](#).

La production qui avait atteint 246 kg 175 en 1931, est passée à 445 kg p. l'ex. 1932.

À l'heure actuelle, la production mensuelle dépasse sensiblement 50 kg et, sur cette base, l'exploitation est largement rémunératrice, ce qui permet à la soc. de procéder au remboursement progressif de la dette qu'elle a contractée vis-à-vis de certains créanciers.

ÉQUATORIALE DE MINES
(*Le Journal des débats*, 11 juillet 1933)

Pendant le mois de juin 1933, la production d'or s'est élevée à 61 kg 734 contre 60 kg 416 en mai.

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
(*La Dépêche coloniale*, 17 juillet 1933)

Equatoriale de Mines. — Tenue le 12 juillet sous la présidence de M. Rolland Boris, l'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1932. Le solde créditeur, qui ressort à 439.039 francs, a été affecté, avant bilan, au fonds d'amortissement. Quitus a été donné pour l'exercice 1931 à la Banque Française de l'Algérie, à MM. le général Duport. R. Girche et E. Lambert, démissionnaires, ainsi que MM. Rolle. P. Dreyfus, Ch. Dunoyer de Segonzac, L. Guillet, L. Gérard, M. Merlin, M. Moulaert, G. Pernot, E. Propper, G. Richoux, M. Sluys et A. Fishbacher, démissionnaires au cours du présent exercice.

L'assemblée a ratifié la nomination comme administrateurs de MM. A. Fishbacher, F.-A. Thomasset et H. Tréchot.

MM. Ch. Biver, R. Boris. J. Clément, G. Collet, B. de Jong Van Lier, H. Macaux, P.-A., Thomasset et H. Tréchot, administrateurs sortants, ont été réélus.

Compagnie équatoriale de mines
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} septembre 1933, p. 482-484)

Résumé du rapport à l'assemblée générale
Expl.

La mise en exploitation rapide, dès les premiers mois de l'année 1932, des placers dont nous vous avons précédemment signalé la découverte dans le second semestre de 1931, a permis d'accroître d'une façon continue le rythme de production.

Au 31 déc. 1932, en plus des 6 camps de Roandji, qui comptaient, d'ailleurs, 102 sluices au lieu de 73 à la fin de l'année précédente, 3 nouveaux camps avec 64 sluices étaient en activité sur les nouveaux placers de la région d'Alindao-Harga.

La production totale de l'année a atteint 445 kg 391 c- 216 kg 175 en 1931.

De 24 kg 5 et 22 kg 8 en janvier et février, la production a passé à 52 et 56 kg 5 en nov. et déc.

La production mensuelle a donc plus que doublé au cours de l'année. La teneur moyenne en or fondu au m³ de gravier s'est maintenue sensiblement au niveau précédent entre un maxi de 1 gr. 39 et un mini de 1 gr. 08.

Les rendements moyens de la main-d'œuvre se sont encore améliorés au cours de l'année 1932. Ces progrès nous ont permis de réduire les prix de revient de l'or et du m3 excavé et, par conséquent, ont amené une diminution correspondante de la teneur-limite d'exploitabilité.

Organisation

Au point de vue administratif, l'année 1932 a été marquée par l'organisation du centre de Pouloubou en relation avec la mise en exploitation des nouveaux placers d'Alindao-Harga.

Malgré l'augmentation du personnel à l'exploitation, l'effectif total des agents européens à la fin de l'année n'était plus que de 25 contre 38 à la fin de l'année précédente.

Les besoins de la main-d'œuvre indigène se sont encore accrus p. faire face au développement de l'exploitation. L'effectif total en déc. 1932 était de 4.586 travailleurs, se répartissant comme suit :

Expl.	4.144
Prospection et cubage	124
Service général et divers	318

Ns avons poursuivi nos efforts p. stabiliser cette main-d'œuvre en veillant avec un soin particulier à l'alimentation de nos travailleurs et au maintien d'un bon état sanitaire ; dans ce but, nous avons créé au centre de Pouloubou une org. sanitaire identique à celle qui avait fait ses preuves à Roandji.

Notre plantation de Roandji a contribué au ravitaillement de la main-d'œuvre concurremment avec les achats à la population indigène des régions environnant nos exploitations.

Notre service de transport a transporté au cours de l'année 94.290 t. métriques.

Par ailleurs, il vs sera agréable d'apprendre que les travaux de notre service topographique ont reçu une consécration du gouvernement général : ce dernier a, en effet, décidé, avec notre accord, d'adopter comme documents officiels les cartes établies par nos soins.

En ce qui concerne le siège social de votre société, il a été transféré en novembre dernier, ce qui a amené un allègement très sensible de nos charges, tout en améliorant nos conditions de travail.

Domaine minier

.....

Concessions

.....

Participations

La Société d'exploitations minières de l'Oubangui s'est trouvée, du fait de sa situation financière, conduite à suspendre les travaux de prospection qu'elle avait poursuivis au cours des ex. précédents.

La Cie générale de recherches minières de l'Oubangui a limité son activité, en 1932, aux opérations de la mission Delhaye. Elle a, d'ailleurs, obtenu du min. des Colonies, par un avenant à son cahier des charges, une extension de 5 à 7 années de la durée du

permis général de recherches avec tous les droits et priviléges qui y sont attachés et sans aucune aggravation de ses obligations.

Qt à la Cie minière de la Haute-Volta, sa situation telle qu'elle vs a été décrite dans le rapport présenté à la précédente assemblée générale, est restée inchangée.

Situation financière

Les pourparlers dont nous vous avions entretenu dans notre dernier rapport ont abouti, au cours du mois d'août : une convention a été signée entre notre Cie et ses principaux créanciers. Les stipulations de ce document ont retardé l'exigibilité de nos dettes ; elles autorisent, sous certaines réserves, leur remboursement progressif — celui-ci ne devant s'accélérer qu'en fonction de la prod. même de nos exploitations.

Du fait de l'augmentation rapide de la production mensuelle, la situation de trésorerie s'est sensiblement améliorée pendant les derniers mois de l'exercice 1932. Cette amélioration a permis à notre Cie de poursuivre sa vie sociale et de satisfaire aux engagements contractés envers nos créanciers en commençant l'amortissement de nos dettes à la cadence stipulée par la convention.

Nous ne croyons pas utile de passer en revue ici les divers postes du bilan qui seront étudiés dans le rapport de votre commissaire aux comptes. Nous tenons toutefois à attirer votre attention sur le fait que, pour la première fois depuis la constitution de votre Cie, il a été établi un compte de Profits et pertes, dont le solde a été transféré à un nouveau fonds d'amortissement.

D'autre part, le portefeuille-titres est resté évalué à son prix de revient, comme au précédent bilan.

À la dernière assemblée générale, vous avez approuvé les comptes sociaux au 31 déc. 1931 et donné *quitus* aux administrateurs en fonction, sous réserve des erreurs qui pourraient être révélées par un examen ultérieur.

Nous avons fait procéder à cet examen par une autorité indépendante, à savoir la Soc. fiduciaire pour le commerce et l'indus., et cette société nous a remis un rapport duquel il ressort que cet examen n'a révélé aucune erreur dans les comptes.

Résultats et résolutions. — Le produit net des ventes d'or et lingots à réaliser est indiqué au bilan p. 6.804.322 fr. et la valeur des diamants à 59.181 fr. 30. Un transfert p. solde de 439.037 fr. a été passé au fonds d'amortissement.

L'assemblée donne le *quitus* aux administrateurs démissionnaires en 1932 : MM. A. Bolle, P. Dreyfus, Sh. (Ch. ?) Dunoyer de Segonzac, Léon Guillet, L. Gérard, M. Merlin, G. Moulaert, G. Pernot, E. Propper, G. Richoux, M. Sluys et A. Fischbacher. Elle ratifie les nominations de MM. X. (?) Fischbacher, P.-A. Thomasset¹⁵ et H. Tréchot¹⁶ qui composent, avec MM. R. Boris, pdt, Ch. Biver, J. Clément, G. Collet, B. de Jong van Lier et H. Macaux, le conseil actuel.

Inscriptions de la cote (*Le Journal des débats*, 31 décembre 1933)

Compagnie équatoriale de mines. Inscription à la Cote officielle des 50.000 actions d'apport, numéros 200.001 à 250.000, qui n'étaient pas encore cotées.

¹⁵ Paulin Alfred Thomasset (Nîmes, 1870-Paris, 1953) : X 1890. Commandeur de la Légion d'honneur du 23 février 1929 : ingénieur en chef des colonies, inspecteur général des Travaux publics en AOF. Président de la Cie des eaux et électricité de l'Ouest-Africain. Voir [encadré](#).

¹⁶ Henri Tréchot (1868-1936) : l'un des cinq frères à l'origine de la Compagnie française du Haut-Congo. Voir [encadré](#).

Raymond Susset, député de la Seine,
La vérité sur le Cameroun et l'A.-E.F.,
Éditions de la Nouvelle Revue critique, Paris, 1934.

En terminant cet examen des richesses de l'Oubangui-Chari, parlons de l'or que l'on y trouve.

De nombreux permis de recherches ont été accordés mais en fait, une seule société a entrepris une prospection sérieuse et obtient des résultats positifs. J'ai visité les mines de Roandji situées approximativement à mi-route des Moroubas à Ippy, dans la circonscription de Bambari. Ces mines appartiennent à la Compagnie équatoriale de mines qui emploie des procédés rudimentaires, les seuls possibles d'ailleurs si l'on considère la faible teneur d'or des terres exploitées, et encore la Société ne peut-elle trouver un bénéfice que grâce au bon marché de la main-d'œuvre.

De l'avis des intéressés eux-mêmes, les réserves d'or de Roandji seront épuisées fin 1934, mais la C. E. M. a déjà commencé l'extraction dans d'autres mines aurifères, à Pouloubou, dans la région de la Basse-Koto. Ce groupe donne, paraît-il, les plus belles espérances.

Je n'ai malheureusement pas eu le temps d'aller me rendre compte sur place ; mais des informations très sérieuses, assurent que la production mensuelle y est actuellement de l'ordre de 16 kg.

Il y a évidemment un grand intérêt pour la colonie à ce que les sociétés minières maintiennent, et même augmentent, leurs exploitations. C'est une source de revenus appréciables pour les indigènes dans les contrées où elles opèrent et cette production constitue une sorte de volant de sécurité pour l'ensemble de l'économie de la colonie.

Il est regrettable que, par suite des dépenses du début — parfois exagérées —, la C.E.M. se trouve aujourd'hui dans une situation difficile en dépit d'un rapport présent [rentabilité] très satisfaisant, et il est évident que la charge de rémunérer les importants capitaux investis pèsera lourdement et longtemps encore sur le rendement financier de cette affaire.

On m'a signalé en passant qu'à Pouloubou, on aurait trouvé un gisement diamantifère également intéressant.

Je n'ai pas eu le loisir de le contrôler.

Cie équatoriale de mines
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 janvier 1934)

La production d'or de cette société pour l'année 1933 a été de 644 k. 1/2, contre 448 k. en 1932.

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
(*Le Temps*, 24 mai 1934)

Le bénéfice d'exploitation de l'exercice 1933 ressort à 3 millions 200.000 francs contre 2.725.693 francs précédemment. Le solde net subsistant après défaillance des charges sera, comme l'an dernier, affecté au fonds d'amortissement.

ÉQUATORIALE DE MINES
(*Le Journal des débats*, 24 mai 1934)

[...] Pour 1932, le bénéfice net s'élevait à 439.000 fr. [...]

NOMINATIONS
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} juin 1934)

M. A. Chastel [Peñarroya] a été nommé administrateur de la Cie équatoriale de mines.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
(*Le Temps*, 23 juillet 1934)

Dans le rapport qu'il a présenté à l'assemblée générale des actionnaires, tenue le, 12 juin, le conseil exposait en ces termes la situation de l'entreprise :

Exploitation. — Au cours de l'année 1933, la direction d'Afrique a porté tout spécialement ses efforts sur le développement des camps de Pouloubou (région d'Alindao-Harga) : elle a pu ainsi, malgré la diminution progressive des possibilités d'extraction de Roandji, porter et soutenir la production aurifère mensuelle à un niveau moyen de 45 % supérieur à la production moyenne mensuelle de l'année 1932.

Les camps de Roandji ont été successivement fermés à mesure que leur rendement n'en justifiait plus le maintien : un seul camp reste en exploitation, mais, par contre, le nombre de camps en activité à Pouloubou a été progressivement accru et s'élevait à cinq au 31 décembre 1933.

Le nombre total des sluices à la même date était de 142.

La production totale de l'année a atteint 644 kg. 543 contre 445 kg. 591 en 1932. Le tableau ci-après donne les productions mensuelles en 1933:

Janvier	58 372
Février	49 511
Mars	51 471
Avril	53 655
Mai	60 416
Juin	61 734
Juillet	51 835
Août	46 566
Septembre	47 290
Octobre	47 756
Novembre	55 501

Décembre	60 436
	644 543

La teneur en or fondu au m³ de gravier s'est maintenue entre un maximum de 1 gr, 22 et un minimum de 1 gr. 04, légèrement inférieure au niveau précédent.

Les rendements moyens de la main-d'œuvre, déjà améliorés au cours de l'année 1932, ont marqué de nouveaux progrès au cours de l'année 1933. En conséquence et corrélativement à l'intensification de la production, les prix de revient du m³ excavé et de l'or ont subi une nouvelle réduction ; il s'ensuit conséquence dont l'importance nous vous échappera pas une diminution de la teneur-limite d'exploitabilité et un accroissement correspondant des réserves.

Domaine minier.

a) Permis :

Les études poursuivies méthodiquement ont fait reconnaître la possibilité d'abandonner 120 permis sur les 244 que détenait la compagnie à fin 1932. Le nombre total de permis détenus à fin 1933 s'établit par suite à 124.

b) Concessions :

Ainsi qu'il était indiqué au rapport présenté à la dernière assemblée générale, l'attribution des deux concessions couvrant au total 13.450 hectares dans la région Alindao-Harga a été définitivement effectuée au début de l'année 1933.

Prospection. — Dans notre rapport de l'an dernier, nous indiquions que les travaux de cubage des nouveaux gisements découverts en fin 1931 se poursuivaient et que leurs résultats faisaient « espérer pouvoir maintenir la production, jusqu'au milieu de 1934, au rythme mensuel d'une cinquantaine de kg d'or. »

Ainsi que nous l'avons exposé plus haut, ces prévisions se sont trouvées amplement confirmées par les résultats d'exploitation. Bien plus et quoique au cours de l'année 1933 il ait été extrait de nos placers 644 kg 543 d'or, le total des cubages arrêté en fin d'exercice a fait ressortir la possibilité pour notre exploitation de se poursuivre encore au rythme moyen mensuel de 50 kg pendant plus de dix-huit mois.

Cependant, votre conseil n'a jamais pensé devoir ralentir ses efforts de prospection en vue de rechercher une augmentation de vos réserves. À la suite de l'inspection et du contrôle détaillé de nos exploitations et services qui avaient été confiés en fin 1932 à notre directeur, une première mission a été mise en route au début d'août 1933, suivie à la fin du même mois par une seconde mission; l'une et l'autre sont dirigées par des ingénieurs géologues éminents, spécialisés dans la recherche des gisements aurifères et diamantifères. Votre conseil a estimé que, vu l'étendue des territoires à prospector, leur étude, pour être rapide et méthodique, nécessitait deux organisations distinctes, l'une pour la région est et l'autre pour la région ouest de l'Oubangui.

La mission ouest s'est trouvée dans une région déjà bien connue et présentant des moyens de circulation et de travail abondants et faciles ; aussi a-t-elle pu travailler d'une façon particulièrement rapide et se trouver, dès la fin de l'exercice, en possession de renseignements assez précis pour donner aux recherches l'orientation la plus efficace.

La mission est, au contraire, s'est dirigée vers des contrées mal connues et relativement désertiques, dans lesquelles ses progrès ont été ralenti par les difficultés de circulation et de ravitaillement.

À la fin de 1933, l'une et l'autre mission poursuivaient avec la plus grande diligence des travaux qui doivent se prolonger bien avant dans l'année 1934.

Sans vouloir anticiper sur l'objet du rapport de l'an prochain, nous considérons de notre devoir d'indiquer ici que nous avons été conduits récemment à lancer l'une des deux missions dans une région qui nous avait été signalée comme particulièrement intéressante au point de vue diamantifère et aurifère. En même temps, notre directeur

retournait sur place pour assurer une impulsion nouvelle et une coordination effective aux travaux entrepris.

Un premier résultat a consisté dans la prise de 36 permis dans une zone située à quelque distance au N.-O. de nos exploitations actuelles. Cet effort se continue toujours à l'heure présente.

Situation financière. — La situation financière de votre compagnie, dont l'exercice précédent avait déjà marqué l'amélioration, a encore enregistré des progrès sensibles au cours de l'année 1933. Non seulement le remboursement de nos dettes, au rythme prévu par la convention signée avec les créanciers, a pu s'effectuer d'une façon rigoureuse, mais encore la situation de trésorerie est devenue nettement satisfaisante : elle atteint un niveau qui permet de faire face aux frais des importantes prospections entreprises et même d'une certaine mise en valeur, au moment venu, des territoires dont ces prospections auront révélé la richesse.

Ces résultats ont pu être obtenus grâce, d'une part, aux efforts soutenus et à l' excellente méthode de la direction en Afrique qui a su réaliser une amélioration notable des rendements, abaissant le prix de revient de l'or extrait. D'autre part, les compressions énergiques de tous les frais généraux, y compris ceux du siège social, ont été réalisées, ainsi que le souligne dans son rapport votre commissaire aux comptes.

Les divers postes du bilan étant étudiés en détail dans le rapport de ce dernier, nous nous bornerons à signaler que, comme pour l'exercice précédent, le solde du compte « Profits et pertes » a été transféré au poste « Fonds d'amortissements ».

Les titres figurant encore au portefeuille sont restés évalués, comme dans les précédents bilans, à leur prix de revient.

Rappelons que l'exercice 1933 a laissé un bénéfice d'exploitation de 9.757.560 francs qui, défaillance faite des charges et frais divers, a laissé un bénéfice net de 2.057.541 francs. L'assemblée a décidé d'affecter ce bénéfice aux amortissements.

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} août 1934)

[version proche de celle donnée par *Le Temps* une semaine auparavant]

Voici un résumé du rapport à l'assemblée générale qui s'est tenue à Paris le 12 juin sous la présidence de M. Rolland Boris :

Exploitation

En 1933, la direction d'Afrique a porté tous ses efforts sur le développement des camps de Pouloubou (région d'Alindao-Harga) ; elle a pu ainsi, malgré la diminution progressive des possibilités d'extraction de Roandji, porter et soutenir la production aurifère mensuelle à un niveau moyen de 45 pour 100 supérieur à celui de 1932.

Les camps de Roandji ont été successivement fermés à mesure que leur rendement n'en justifiait plus le maintien : un seul camp reste en exploitation, mais, par contre, le nombre de camps en activité à Pouloubou a été progressivement accru et s'élevait à cinq au 31 décembre 1933.

Le nombre total des sluices à la même date était de 142.

La production totale de l'année a atteint 644 kg. 543 contre 443 kg. 591 en 1932.

La teneur en or fondu au m³ de gravier s'est maintenue entre un maximum de 1 gr. 22 et un minimum de 1 gr. 04, légèrement inférieure au niveau précédent.

Les rendements moyens de la main-d'œuvre, déjà améliorés au cours de l'année 1932, ont marqué de nouveaux progrès au cours de l'année 1933.

En conséquence et corrélativement de l'intensification de la production, les prix de revient du m³ excavé et de l'or ont subi une nouvelle réduction ; il s'ensuit — conséquence dont l'importance ne vous échappera pas — une diminution de la teneur-limite d'exploitabilité et un accroissement correspondant des réserves.

Organisation

Au point de vue administratif, l'année 1933 a été marquée par le transfert du centre administratif de Roandji à Pouloubou, conformément aux dispositions prises dans le courant de l'année 1932.

Malgré l'augmentation de la production, l'effectif total des agents européens à la colonie, qui s'était abaissé de 38 à 25 au cours de l'exercice précédent, a subi une nouvelle compression et a pu être ramené à 20 unités à la fin de 1933.

L'effectif total de la main-d'œuvre indigène en décembre 1933 était de 4.040 travailleurs se répartissant comme suit :

Exploitation	3.562
Prospection et cubage	354
Service général et divers	124

Les soins que nous avons continué à donner à l'alimentation de nos travailleurs et au maintien d'un bon état sanitaire ont permis de stabiliser un noyau de main-d'œuvre expérimentée ; ce noyau nous a aidés à surmonter les difficultés que le recrutement des travailleurs cesse rarement d'offrir.

Notre service de transport a transporté au cours de l'année 895 tonnes de matériel et parcouru 171.251 km.

Domaine minier

a) Permis :

Les études poursuivies méthodiquement ont fait reconnaître la possibilité d'abandonner 120 permis sur les 244 que détenait la compagnie à fin 1932. Le nombre total de permis à fin 1933 s'établit par suite à 124.

b) Concessions :

L'attribution de deux concessions couvrant au total 13.450 hectares dans la région Alindao-Harga a été définitivement effectuée au début de 1934.

Prospection

Dans le rapport de l'an dernier, nous indiquions que les travaux de cubage des nouveaux gisements découverts en fin 1931 se poursuivaient et que leurs résultats faisaient « espérer pouvoir maintenir la production jusqu'au milieu de 1934, au rythme mensuel d'une cinquantaine de kg d'or ».

Ainsi que nous l'avons exposé plus haut, ces prévisions se sont trouvées amplement confirmées par les résultats d'exploitation. Bien plus et quoiqu'au cours de l'année 1933 il ait été extrait de nos placées 644 kg. 543 d'or, le total des cubages arrêté en fin d'exercice a fait ressortir la possibilité pour notre exploitation de se poursuivre encore au rythme moyen mensuel de 50 kg. pendant plus de 18 mois.

Cependant, votre conseil n'a jamais pensé devoir ralentir ses efforts de prospection en vue de rechercher une augmentation de vos réserves. À la suite de l'inspection et du contrôle détaillé de nos exploitations et services qui avaient été confiés en 1932 à notre directeur, une première mission a été mise en route au début d'août 1933, suivie à la fin du même mois par une seconde mission ; l'une et l'autre sont dirigées par des ingénieurs géologues éminents, spécialisés dans la recherche de gisements aurifères et diamantifères. Votre conseil a estimé que, vu l'étendue des territoires à prospector, leur

étude, pour être rapide et méthodique, nécessitait deux organisations distinctes, l'une pour la région Est et l'autre pour la région Ouest de l'Oubangui.

La mission Ouest s'est trouvée dans une région déjà bien connue et présentant des moyens de circulation et de travail abondants et faciles ; aussi a-t-elle pu travailler d'une façon particulièrement rapide et se trouver, dès la fin de l'exercice, en possession de renseignements assez précis pour donner aux recherches l'orientation la plus efficace.

La mission Est, au contraire, s'est dirigée vers des contrées mal connues et relativement désertiques, dans lesquelles ses progrès ont été ralenti par les difficultés de circulation et de ravitaillement.

À la fin de 1933, l'une et l'autre mission poursuivaient avec la plus grande diligence des travaux qui doivent se prolonger bien avant dans l'année 1934.

Sans vouloir anticiper sur l'objet du rapport de l'an prochain, nous considérons de notre devoir d'indiquer ici que nous avons été conduits récemment à lancer l'une des deux missions dans une région qui nous avait été signalée comme particulièrement aurifère. En même temps, notre directeur retournerait sur place pour assurer une impulsion nouvelle et une coordination effective aux travaux entrepris.

Un premier résultat a consisté dans la prise de 36 permis dans une zone située à quelque distance et au N.-O. de nos exploitations actuelles. Cet effort se continue toujours à l'heure présente.

Plus encore que par le passé, nous avons eu à nous louer hautement du dévouement et de la compétence déployée par la direction et par tout notre personnel à qui votre conseil est heureux d'adresser ici ses félicitations pour les progrès notables réalisés en 1933.

La bienveillance et l'appui de M. le gouverneur général de l'A.-E. F. et de M. le lieutenant-gouverneur de l'Oubangui-Chari ne nous ont jamais fait défaut. Ils nous ont efficacement soutenus dans notre tâche ; nous leur en exprimons ici tous nos remerciements.

Participations

Au cours de l'exercice sous revue, votre conseil a saisi l'occasion qui s'est offerte de réaliser certains titres figurant au portefeuille de votre société. La baisse générale ressentie par les valeurs mobilières et particulièrement par celles des sociétés coloniales n'a pas permis d'effectuer cette réalisation sans des pertes sur lesquelles le rapport du commissaire aux comptes vous fournit tous éclaircissements.

Rien à signaler en ce qui concerne la Société d'exploitations minières de l'Oubangui dont la situation est restée inchangée.

Il en est de même pratiquement en ce qui concerne la Compagnie générale de recherches minières de l'Oubangui, sauf qu'elle participe aux travaux de recherches qui vous ont été exposés précédemment.

En ce qui concerne la Compagnie minière de la Haute-Volta, des pourparlers ont été engagés vers la fin de l'exercice en vue d'obtenir des collaborations pour la mise en valeur de ses permis.

Situation financière

La situation financière de votre Compagnie, dont l'exercice précédent avait déjà marqué l'amélioration, a encore enregistré des progrès sensibles au cours de l'année 1933. Non seulement le remboursement de nos dettes, au rythme prévu par la convention signée avec les créanciers, a pu s'effectuer d'une façon rigoureuse, mais encore la situation de trésorerie est devenue nettement satisfaisante : elle atteint un niveau qui permet de faire face aux frais des importantes prospections entreprises et

même d'une certaine mise en valeur, au moment venu, des territoires dont ces prospections auront révélé la richesse.

Ces résultats ont pu être obtenus grâce, d'une part, aux efforts soutenus et à l' excellente méthode du la direction en Afrique qui a su réaliser une amélioration notable des rendements, abaissant le prix de revient de l'or extrait. D'autre part, des compressions énergiques de tous les frais généraux, y compris ceux du siège social, ont été réalisées, ainsi que le souligne dans son rapport votre commissaire aux comptes.

Dans le bilan, le montant total de la production d'or figure pour 9.757.560 fr. contre 6.863.704 fr. en 1932, laissant un bénéfice d'exploitation de 3.211.059 fr.

Allocution du président

Dans son allocution, le président M. Boris a signalé qu'au cours des 5 premiers mois de 1934, la moyenne mensuelle de production était de 52 kg. 427 et examine comment le personnel a pu être réduit sans que le rendement en soit affecté.

Les mesures prises pour industrialiser au mieux la production ont été l'objet d'un rapport extrêmement favorable et l'ingénieur en chef des mines directeur du Bureau d'études géologiques et minières coloniales, à la suite d'une mission récente en A.-E.F. Les exploitations de la C. E. M. lui sont apparues comme un modèle du genre à proposer aux compagnies minières dans toutes les colonies ainsi que pour l'enseignement et la formation de jeunes ingénieurs.

M. Boris examine ensuite l'importante question des réserves et indique la marche des missions Est et Ouest. Les résultats obtenus permettent d'escampter de sérieux éléments de relèvements et du durée de la société.

Les disponibilités financières dépassant maintenant 3.000.000 fr., expliquent pourquoi le conseil a abandonné les idées de réorganisation qui avaient été soulevées précédemment et dont la mise en pratique aurait fatalement conduit à léser ceux qui ont été les pionniers.

Résolutions

Parmi les résolutions votées par les actionnaires figurent la nomination de M. André Chastel [Peñarroya] comme administrateur et la fixation des jetons de présence des administrateurs à 4.000 fr. par an et par administrateur, en laissant au conseil le soin de répartir cette somme entre ses membres comme il l'entendra.

Cie équatoriale de mines
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 février 1935)

Des renseignements communiqués par la Société, il semble que l'exploitation des gisements de Roandji et de Pouloubousi à Oubangui-Chari, s'est poursuivie dans les mêmes conditions satisfaisantes qui avaient été enregistrées pour les six premiers mois de l'exercice. La production totale des douze mois s'est élevée à 623 kg. 785, supérieure aux prévisions annoncées (550 à 600), soit une moyenne mensuelle de 51 kg 982 contre 53 kg 712 pour l'exercice précédent.

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
(*Les Annales coloniales*, 27 juin 1935)

L'assemblée ordinaire tenue le 26 juin sous la présidence de M. Rolland Boris a approuvé les comptes de l'exercice 1934 présentant un solde créditeur de 3.055.940 fr. qui a été affecté au poste « Fonds d'amortissement ».

MM. R[olland] Boris, A[lfred] Thomasset et H. Tréchot, désignés comme administrateurs sortants, ont été réélus.

Le rapport indique que la situation financière a continué à s'améliorer, les liquidités s'étant accrues d'un million et demi, alors que les créateurs divers ont été réduits de plus de 2 millions. Le solde créditeur du compte de profits et pertes s'entend déduction faite de la totalité des dépenses encourues pour l'entretien des missions de prospection.

Au cours de l'année 1934, l'exploitation de la société s'est poursuivie dans les deux centres de Roandji et Pouloubou. La production totale a atteint 623 k. 785 d'or fondu.

Le nombre de camps en activité est resté de un à Roandji et de cinq à Pouloubou.

Tous ces camps ont été développés par accroissement du nombre total des sluices porté à 203 (contre 142) en fin d'exercice.

Les rendements moyens de la main-d'œuvre, qui avaient marqué d'importantes améliorations au cours des deux années précédentes, ont été maintenus.

Ce fait, combiné avec une politique d'économies, a permis de réduire encore les prix du revient du m³ excavé et de l'or et d'abaisser corrélativement la teneur limite d'exploitabilité.

La société possède actuellement 121 permis en Oubangui-Chari, dont 64 nouveaux, et 132 nouveaux au Cameroun. À la suite de pourparlers ayant abouti au début de 1935, une centaine de permis situés au Cameroun, où une petite exploitation a obtenu des résultats avantageux, ont été acquis par la société.

Bien que la prospection systématique des nouveaux domaines soit à peine entamée, le conseil estime que les réserves ainsi assurées permettent d'escompter une durée d'exploitation à un rythme voisin du rythme actuel se prolongeant sur plusieurs années.

L'assemblée extraordinaire qui devait avoir lieu à l'issue de l'assemblée ordinaire n'a pu délibérer faute de quorum. Elle sera convoquée à nouveau pour le 17 juillet.

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
(L'Écho des mines et de la métallurgie, 20 juillet 1935)

Extrait du rapport à l'assemblée générale du 26 juin 1935

EXPLOITATION

Au cours de l'année 1934, l'exploitation s'est poursuivie dans les deux centres de Roandji et Pouloubou. La production totale a atteint 623 kg. 785 gr. d'or fondu contre 644 kg. 543 en 1933.

Le nombre de camps en activité est resté de un à Roandji et de cinq à Pouloubou. Tous ces camps ont été développés par accroissement du nombre total des sluices porté à 203 (contre 142) en fin d'exercice, ce qui a permis de compenser la baisse de la teneur moyenne du mètre cube de gravier.

Les rendements moyens de la main-d'œuvre qui avaient marqué d'importantes améliorations au cours des deux années précédentes ont été maintenus.

Ce fait, combiné avec notre politique d'économies, a permis de réduire encore les prix de revient du m³ excavé et de l'or et d'abaisser corrélativement la teneur limite d'exploitabilité ; nous sommes ainsi en mesure d'étendre notre exploitation à des rivières à plus faible teneur qui n'avaient pas été comprises dans les évaluations antérieures.

PROSPECTION

Les deux missions de prospection générale dont nous vous avons entretenus l'an dernier et qui avaient été organisées dans le second semestre 1933, ont poursuivi leurs travaux en 1934, conformément aux prévisions.

L'une, chargée d'étudier la région extrême orientale jusqu'à la frontière du Soudan anglo-égyptien, a rencontré de très grosses difficultés dans cette zone dénuée de population, et sans possibilités de ravitaillement direct. Les concentrations rencontrées se sont montrées beaucoup trop rares et trop restreintes pour présenter un intérêt économique dans des régions aussi désertiques et éloignées des centres principaux d'exploitation de la C.E.M. Les travaux de prospection y ont été suspendus en octobre 1934.

La seconde mission a opéré plus à l'Ouest, ainsi que le mentionnait notre précédent rapport. Cette mission, après une première campagne sans résultats favorables dans les régions centrales et septentrionales de la Colonie, a été conduite à élargir son programme en étendant ses reconnaissances dans la zone frontière du Cameroun. Les régions de Bouar et Bozouni, reconnues intéressantes, firent l'objet d'une étude serrée qui amena la prise d'un certain nombre de permis ; la plupart présentent des possibilités diamantifères et quelques-uns offrent des teneurs en or notables.

En même temps, franchissant la frontière en direction de Bétaré-Oya, nous avons pu, malgré une vive concurrence, nous assurer, grâce à notre organisation et à la diligence déployée par notre mission, des droits sur certaines régions aurifères intéressantes.

Au total, nos prospecteurs ont déployé une activité et une énergie remarquables et dont les résultats ne manqueront pas de porter leurs fruits.

DOMAINE MINIER

Comme conséquence des travaux de nos missions, la situation du domaine minier de votre Compagnie se résume comme suit à fin 1934 :

a) Permis de recherches :

Le nombre total des permis est en Oubangui-Chari de 121 dont 64 nouveaux et, au Cameroun, de 132.

Nous vous indiquons que les permis au Cameroun sont de 3 km. de côté contre 10 en A.-E.F.

b) Permis d'exploitation :

Conformément à la nouvelle législation minière entrée en vigueur en A.-E.F. dans le courant de l'année, nous avons obtenu trois permis d'exploitation.

c) Concessions :

Aucune nouvelle concession ne nous a été attribuée dans le courant de l'exercice. Il a été demandé vers la fin de l'année une petite concession additionnelle de 240 ha.

Acquisitions nouvelles :

À la suite de pourparlers engagés dès le dernier trimestre 1934, nous avons acquis au début de 1935, dans des conditions satisfaisantes, une centaine de permis situés au Cameroun et s'étendant sur une région fortement minéralisée où une petite exploitation avait fourni des résultats avantageux.

Bien que la prospection systématique de tous nos nouveaux domaines n'ait été qu'à peine entamée, nous sommes fondés à déclarer, sur la base des indications sérieuses déjà recueillies, que les réserves ainsi assurées à votre Compagnie lui permettent d'espérer une durée d'exploitation — à un rythme voisin du rythme actuel — se prolongeant sur plusieurs années.

ORGANISATION

L'effectif total des agents européens à la colonie a varié de 18 à 20 unités.

La main-d'œuvre indigène était, en décembre 1934, de 4.597 travailleurs. Nous avons continué à ne rien négliger pour assurer à ceux-ci une alimentation abondante et à les maintenir dans un bon état sanitaire, grâce aux efforts méthodiques de notre service médical.

Notre service de transports, a fait, au cours de l'année, un parcours de 183.474 km., dont une part notable pour les besoins de nos missions de prospection.

Votre conseil remplit un agréable devoir en adressant à la direction et à tout notre personnel ses félicitations pour le labeur intelligent et dévoué qu'ils ont fourni pendant l'année 1934.

Le gouvernement général de l'A.-E.F., ainsi que le commissariat de la République française au Cameroun, nous ont toujours donné l'appui le plus bienveillant, et nous tenons à leur adresser tous nos remerciements pour l'aide précieuse que nous avons reçue dans l'accomplissement de notre tâche.

PARTICIPATIONS

Le seul point digne d'être signalé vise la Compagnie minière de la Haute-Volta.

Les pourparlers engagés en 1934 n'ayant pas abouti à des résultats pratiques ont été repris en 1935 sur de nouvelles bases. Par ailleurs, votre compagnie a jugé opportun de faciliter à cette filiale l'envoi à la colonie d'un ingénieur pour vérifier les prospections antérieurement faites et fournir un rapport sur les possibilités d'exploitation alluvionnaires dans les régions où la société détiennent des permis.

Les premiers rapports de cet ingénieur font prévoir la possibilité d'une exploitation payante portant sur quelques centaines de kg.

SITUATION FINANCIÈRE

La situation financière a continué à s'améliorer d'une façon sensible. C'est ainsi que les liquidités se sont accrues d'un million et demi en chiffres ronds, alors que le montant des créateurs divers a pu être réduit de plus de deux millions.

Le solde créiteur du compte « Profits et pertes » ressort par kg d'or produit au même chiffre que celui de l'année précédente, soit à plus de 3 millions.

Ce résultat a pu être obtenu tout en portant au débit du compte « Profits et pertes » la totalité des dépenses encourues pour l'entretien des importantes missions de prospection dont nous avons exposé ci-dessus les activités.

Le solde du compte « Profits et pertes » a été, comme précédemment, transféré au poste « fonds d'amortissements ».

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES

SOCIÉTÉ ANONYME

Statuts établis suivant acte aux minutes de M^e FERRAND,
notaire à Paris, le 1^{er} avril 1927, et modifiés
les 16 mars 1928, 28 juin 1929, 9 août 1929 et 17 juillet 1935.

SIÈGE SOCIAL A PARIS

152, boulevard Haussmann.

CAPITAL SOCIAL : VINGT MILLIONS DE FRANCS

DIVISÉ EN 200.000 ACTIONS DE 100 FRANCS CHACUNE

ACTION DE CENT FRANCS
AU PORTEUR

N° 084,874

Le Président
du Conseil d'administration.

Par délégation
du Conseil d'administration.



Droit de Timbre acquitté par abonnement.
Avis d'autorisation inséré
au Journal Officiel du 8 août 1935.

Coll. Serge Volper
COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
Société anonyme

Statuts établis suivant acte aux minutes de M^e Ferrand,
notaire à Paris, le 1^{er} avril 1927 et modifiés le 16 mars 1928, 28 juin 1929, 9 août
1929 et 27 juillet 1935

Siège social à Paris, 152, boulevard Haussmann

Capital social : 20.000.000 de fr.
divisé en 200.000 actions de 100 fr. chacune

ACTION DE CENT AU PORTEUR

Le président du conseil d'administration : Rolland Boris
Par délégation du conseil d'administration : ?

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré
au *Journal officiel* du 8 août 1935

P. Forveille imprimeur de titres Paris-Rodez

OBSÈQUES

Général de division du cadre de réserve Henri Aubé
(*Le Journal des débats*, 27 décembre 1935)

Ce matin, à 11 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, étaient célébrées les obsèques du général de division du cadre de réserve Henri Aubé, ancien directeur des troupes coloniales, commandeur de la Légion d'honneur.

L'absoute a été donnée par l'abbé François Guédon, ami de la famille.

Le deuil a été représenté par M^{me} la générale Aubé, MM. François Aubé, capitaine breveté d'infanterie coloniale, croix de guerre des T.O.E. ; [Robert Aubé, ingénieur de la Compagnie équatoriale de mines](#) ; Bernard Aubé et M^{le} Thérèse Aubé, enfants du général.

Le ministre de la guerre était représenté par le colonel Gasseville, le ministre des colonies, par le général Rinck, le ministre de l'air, par le lieutenant-colonel Arbitre, M. le maréchal Franchet d'Esperey, par le capitaine Camus.

Dans la cour d'honneur de l'hôtel, des discours ont été prononcés par: le général Claudel, inspecteur général des troupes coloniales, membre du Conseil supérieur de la guerre ; M. Tricard-Graveron, ancien ministre, président de la Fédération nationale des sociétés de culture physique et de tir ; David Bernard, au nom du Comité quarantenaire de Madagascar, et le général Reibell, pour les camarades de promotion et les amis du général.

L'inhumation a eu lieu au Père-Lachaise.

ÉQUATORIALE DE MINES
(*Le Journal des débats*, 19 juin 1936)

L'exercice 1935 fait apparaître un solde créditeur de 2.602.317 fr. contre 3.055.940 fr. l'an dernier.

Comme précédemment, ce solde créditeur a été transféré au fonds d'amortissements avant bilan.

ÉQUATORIALE DE MINES
(*Le Journal des finances*, 1^{er} juillet 1936)
(*La Journée industrielle*, 1^{er} juillet 1936)

L'assemblée ordinaire du 30 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1935 se soldant par un bénéfice de 2.602.317 francs, affecté aux amortissements.

L'assemblée a donné *quitus* de sa gestion à M. Henri Tréchot, administrateur démissionnaire, et ratifié la nomination de MM. Henri de Bussierre ¹⁷ et André Peytel ¹⁸.

ÉQUATORIALE DE MINES
(*Le Petit Bleu*, 19 juillet 1936)

.....
L'assemblée a donné *quitus* définitif à M. Henri Tréchot, administrateur démissionnaire ; elle a ratifié la nomination, en son remplacement, de M. Henri de Bussierre, et réélu M. André Peytel, administrateur sortant.

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juillet 1936)

L'assemblée ordinaire des actionnaires s'est tenue le 30 juin sous la présidence de M. Rolland Boris. Le rapport du conseil fournit d'intéressants renseignements sur cette entreprise, dont la persévérance est récompensée puisqu'elle est parvenue à stabiliser maintenant sa production mensuelle à 55 kg d'or dans ses trois exploitations, dont 2 dans l'Oubangui et 1 au Cameroun, et à réaliser en 1935 près de 10 millions de lingots l'or.

« Au cours de l'année 1935, l'exploitation s'est poursuivie dans les deux centres de Roandji et Pouloubou et a débuté dans le centre de Bétaré. La production totale a atteint 613 k. 324 d'or fondu contre 623 k. 785 en 1934.

Le nombre de camps en activité a été de un à Roandji, quatre à Pouloubou et deux à Bétaré.

La baisse de la teneur moyenne du mètre cube de gravier en Oubangui mentionnée au rapport de l'an dernier, a continué à se manifester, mais le nombre des sluices, qui atteignait en fin d'exercice 278 (contre 203), a permis de maintenir le niveau de la production totale, le Cameroun fournissant un appont, léger encore, mais appréciable.

En Oubangui, les progrès réalisés dans les rendements moyens de la main-d'œuvre ont continué à produire les effets favorables déjà signalés et notre exploitation s'est étendue à des rivières à très faible teneur ; par contre, dans l'exploitation commençante

¹⁷ Henri de Bussierre (1885-1962) : successeur de Rolland Boris comme PDG. Voir encadré ci-dessous.

¹⁸ André Peytel : président du Crédit algérien depuis 1924. Voir [encadré](#).

du Cameroun, nous nous trouvons en présence, comme il fallait s'y attendre, d'une main-d'œuvre inexpérimentée dont le recrutement aussi bien que le ravitaillement n'ont pas laissé de présenter des difficultés.

Dans les derniers mois de l'exercice, une mission a été envoyée en Côte-d'Ivoire pour préparer l'exploitation d'un petit placer que votre compagnie a racheté à sa filiale, la Compagnie minière de la Haute-Volta ; les quantités à extraire avec profit paraissent toutefois moindres qu'il n'était possible de l'escompter tout d'abord.

L'activité de votre compagnie au cours de cet exercice a été caractérisée par l'établissement d'un nouveau siège d'exploitation aurifère au Cameroun. Il s'agit, d'une part, de la région de Bétaré-Oya où nous avons pu, comme le précisait notre dernier rapport, nous assurer des droits miniers, et d'autre part, d'une centaine de permis situés au voisinage de cette région et que le même rapport signalait comme acquisition nouvelle.

Domaine minier. — À la fin de 1935, la situation du domaine minier de votre Compagnie se résume comme suit :

a) Permis de recherches :

La superficie totale des permis est en Oubangui-Chari de 7.700 km² (pour 77 permis) et au Cameroun de 2.187 km² (pour 243 permis).

b) Permis d'exploitation :

Nous avons obtenu un quatrième permis d'exploitation en A.-E.F. et 5 au Cameroun.

c) Concessions :

La petite concession minière de 240 ha demandée en fin 1934 nous a été attribuée dans le courant de l'exercice 1935.

Acquisitions nouvelles :

Nous avons pris, en juillet 1935, une option sur une soixantaine de permis reconnus par des prospecteurs indépendants, qui débutaient dans leur exploitation ; ces permis, qui ont été définitivement acquis après la clôture de l'exercice, couvrent une région située au nord de notre domaine camerounien et forment avec lui un tout homogène. »

Le solde du compte Profits et pertes s'élève à 2.602.317,50 que le conseil a proposé de transférer au poste Fonds d'amortissement.

Dans son allocution, le président a résumé de la façon suivante l'activité de la société au cours du premier semestre de l'année en cours :

« Au total, et au point de vue prospection, le premier semestre de l'exercice en cours se trouve caractérisé par une activité particulièrement grande dans la recherche de nouveaux gisements, en Côte-d'Ivoire, à la faveur de circonstances particulières, au Cameroun où de nouveaux permis acquis ont étendu notre domaine, et enfin dans le Sud de l'Afrique équatoriale, où une option a été prise.

Il résulte de cet ensemble de travaux, combiné avec les difficultés de recrutement et de ravitaillement mentionnées plus haut, que le présent exercice est appelé à supporter des dépenses proportionnellement plus lourdes que les précédents, en vue de préparer l'avenir. C'est pourquoi nous avons fait des efforts particuliers pour intensifier la production et nous avons tout lieu de croire que la quantité d'or qui sera extraite en 1936 sera supérieure à la production de l'exercice clos.

Enfin, au cours du semestre qui s'achève, nous avons réussi à régler complètement le solde de la créance qui pesait sur la société le jour où ce conseil est entré en fonctions. Néanmoins, et malgré les dépenses d'exploitation et de prospection élevées, la situation de trésorerie demeure aisée et de nature à permettre de faire face aux éventualités intéressantes qui pourraient se présenter. »

NÉCROLOGIE
Un pionnier : [Henri Tréchot](#)
(*Les Annales coloniales*, 23 décembre 1936)

AEC 1937/480 — Cie équatoriale de mines,
152, boulevard Haussmann, PARIS (8^e).

Tél. : Carnot 03-70. — Télég. : Minetugram-Paris. — R.C. Seine 227.595 B.

Capital, — Société anon. fondée le 1^{er} avril 1927, 40 millions de fr., réduit à 20 millions en 1935, en actions de 100 fr. toutes de numéraire. — Parts : 15.000 (Capital autorisé : 50 millions). —

Dividendes. — 1936, 6 fr.

Objet. — Étude, recherche, prospection, exploitation des ressources minières, en tous pays et plus particulièrement en A. E. F. (Oubanghi-Chari) et au Cameroun (Or alluvionnaire). — Production d'or : 1933, 644 kg. ; 1934, 623 kg. ; 1935, 612 kg. 706 ; 1936, 659 kg. 368.

Conseil. — MM. Rolland-Borris, présid. ; H. de Bussierre, admin.-directeur ; Ch. Biver, André Chastel, Gaston Collet, B. de Jong van Lier, Henri Macaux, A. Peytel, P.-Alfred Thomasset, administrateurs.

AFRIQUE
Cie équatoriale de mines
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 janvier 1937)

D'après les résultats donnés par l'exploitation au cours des onze premiers mois de cette année, on peut évaluer à environ 660 kg la production d'or de l'exercice 1936, contre 613 kg l'an dernier. À noter que la Cie a profité sur ses ventes du dernier trimestre, de la plus-value de l'or résultant de l'alignement du franc.

L'exercice 1937 en bénéficiera tout entier.

CAMEROUN
Cie équatoriale de mines
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 mai 1937)

Lors de la récente assemblée du Crédit général du Congo à Bruxelles, un actionnaire a tenu à féliciter le conseil sur la composition du portefeuille. Parlant notamment de la Cie équatoriale de Mines dont le société belge possède 7.700 actions, il a déclaré :

« Les gisements de l'Afrique équatoriale française ont pris, ces derniers temps, une extension plus grande ; on a découvert des richesses qu'on ne soupçonnait pas et, d'autre part, les prospections et le commencement d'exécution du programme de mise en valeur du Cameroun sont excessivement prometteurs. Il y a d'autres projets dont je ne parlerai pas pour ne pas être indiscret. Je me félicité donc de l'initiative à Crégéco en acquérant une participation importante dans cette affaire de grand avenir, rentable dès cette année. »

ÉQUATORIALE DE MINES
(*Les Annales coloniales*, 4 juin 1937)

Les comptes de 1936 font apparaître un bénéfice net de 1.271.679 fr. contre 2.002.317 francs en 1935. Le conseil proposera la répartition d'un dividende de 6 fr. brut par action. La production d'or de l'exercice s'est élevée à 659 kg. 378, représentant une valeur de production de 12.604.836 francs.

Équatoriale de mines
(*Le Journal des finances*, 2 juillet 1937)

L'assemblée ordinaire du 29 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1936 se soldant par un bénéfice net de 1.271.679 francs.

Le dividende, fixé à 6 fr. brut par action, est payable à dater du 1^{er} juillet 1937, aux prix nets suivants :

Actions nominatives, impôt de 12 % fr. 6 28

Actions nominatives, impôt de 18 %. 4 92

Actions au porteur 2 226

Aux caisses de la Banque de l'Afrique occidentale, 38, rue La Bruyère, à Paris, et au Crédit algérien, 10, place Vendôme, à Paris.

MM. Collet et [Henri] Macaux [boursier, major de polytechnique en 1900. Ingénieur des mines. Administrateur délégué Lyonnaise des eaux, puis président Papeteries de Navarre], administrateurs sortants, ont été réélus.

Équatoriale de Mines
(*Le Journal des finances*, 30 juillet 1937)

La Compagnie équatoriale de mines a produit, en 1936, 659 kg 37 d'or fondu contre 613 kg 32 en 1935. Le produit net des ventes d'or et la valeur des lingots à réaliser s'est élevé, à fin 1936, à 12.207.000 francs. Il s'y est ajouté 523.000 francs de profits divers, portant à 12.730.000 francs le bénéfice brut global.

Déduction faite de 8.799.000 francs de frais généraux, impôts et taxes, et de 2.660.000 francs d'amortissements et provisions, le bénéfice net est ressorti à 1.271.000 francs.

Le bénéfice d'exploitation par kg d'or produit a marqué une augmentation sur l'exercice précédent, par suite de l'augmentation du prix de vente de l'or, consécutive à la loi monétaire du 1^{er} octobre 1936. Il convient de noter à ce propos que la taxe d'extraction payée à la colonie est proportionnelle à la valeur de l'or.

Le fait le plus caractéristique de l'activité de la Compagnie en 1936. a consisté dans le développement des exploitations au Cameroun, dont l'augmentation de production a compensé, et au-delà, la baisse attendue des anciens gisements de l'Oubangui.

La société a poursuivi la prospection systématique de ses permis au Cameroun. Une région aurifère a été découverte, dans laquelle la prospection suit son cours et dont on est en droit de penser qu'elle constituera un appoint notable pour les réserves de la société.

En Côte-d'Ivoire, l'exploration d'un gîte cuprifère a conduit la société à envoyer sur place un géologue spécialiste en vue d'établir le programme des reconnaissances à effectuer. Il n'est pas possible, à l'heure actuelle, de dire si l'on se trouve en présence d'un gisement exploitable, mais rien ne sera négligé pour poursuivre les recherches.

Le rapport fait ressortir, d'autre part, que la situation financière a continué à s'améliorer. À l'actif du bilan, le poste « Concessions, permis, matériel et travaux en Afrique » a été ramené de 18.923.000 francs à 13.974.000 francs, par suite de l'affectation aux amortissements du solde bénéficiaire de 1935 (2.602.000 francs) et d'une somme de 2.400.000 francs prélevée sur les bénéfices de 1936.

Les disponibilités en caisse et en banque forment, avec l'or en cours de réalisation, un total de 7.072.000 francs, supérieur de 2.449.000 francs à celui de décembre 1935.

En regard, au passif, les exigibilités reviennent de 2.060.000 francs à 1.252.000 francs, par suite de remboursements à divers créanciers.

Il en résulte un élargissement notable de la trésorerie sociale qui permet à l'entreprise de disposer des ressources nécessaires pour pousser activement ses travaux de prospection.

Le poste « Participations » s'est accru à 2.334.000 francs contre 1.184.000 l'année précédente. Cette augmentation provient de deux causes : d'une part, la plupart des titres qui comptaient ce poste à fin 1935 ont été réalisés pour une somme supérieure à leur valeur d'inventaire. D'autre part, l'Équatoriale de Mines a effectué l'acquisition de presque tous les titres partiellement libérés de sa filiale, la Compagnie générale de recherches minières de l'Oubangui. En contrepartie, au passif, le poste « Engagements sur participations » s'est accru de 1.167.000 francs. Toutefois, c'est à la date du 15 juillet qu'expire le permis général dont la C.G.R.M.O. était titulaire et l'objet de cette société ayant alors disparu, elle entrera en liquidation sans qu'il y ait lieu à appeler le dernier quart. L'acquisition de titres ainsi faite n'a d'autre but que de préparer une liquidation rapide.

En ce qui concerne la production d'or de l'exercice en cours, les résultats acquis pour les cinq premiers mois sont très sensiblement égaux à ceux obtenus l'an dernier à la même époque. Étant donné la nouvelle plus-value de l'or en francs, à la suite de la dévaluation qui vient d'être opérée, l'exercice en cours se présente, semble-t-il, dans des conditions satisfaisantes.

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} août 1937)

Voici un compte rendu du rapport présenté le 29 juin à l'assemblée générale de cette société minière qui est une des plus importantes de l'A.-E.F. et dont l'évolution a été tout à fait remarquable au cours de ces dernières années.

Le fait le plus caractéristique de l'activité de votre compagnie au cours de cet exercice a consisté dans le développement des exploitations au Cameroun, dont l'augmentation de production a compensé et au delà la baisse attendue des anciens gisements de l'Oubangui.

Exploitation. — En 1936, l'exploitation s'est poursuivie dans les trois centres de Roandji, Pouloubou et Bélaié-Oya. La production totale a atteint 659 kg. 378 d'or fondu, contre 613 kg. 324 en 1935.

Le nombre de camps en activité a été de 8.

La teneur moyenne au mètre cube de gravier, qui a continué à décroître en Oubangui, suivant les prévisions, s'est révélée par contre satisfaisante au Cameroun. Le nombre de sluices atteignait 348 (contre 278).

Le rendement de la main-d'œuvre que nous avons éduquée en Oubangui. nous permet de continuer avec profit l'exploitation de gisements à faible teneur.

Au Cameroun, la main-d'œuvre demeure d'un recrutement difficile et sa formation nécessite des efforts constants ; quant au ravitaillement en vivres, il tend à devenir

moins malaisé par suite de la création de plantations vivrières aux abords des villages situés dans le voisinage de nos exploitations.

Les travaux entrepris sur le petit placer situé en Côte-d'Ivoire ont été arrêtés en cours d'exercice, les difficultés survenues, notamment sous le rapport de la main-d'œuvre, ayant démontré qu'une exploitation aussi réduite ne pourrait être rendue bénéficiaire.

Production. — La prospection systématique de nos permis du Cameroun s'est poursuivie pendant tout le cours de l'exercice ; les localisations qui en résultent ont montré que les gisements y sont plus disséminés qu'en Oubangui, ce qui augmentera la durée du travail de recherches.

La mission que vous annonçait le rapport de l'an dernier, organisée à l'effet d'étudier les possibilités des permis de la région de Bouar-Bozoum, a constaté l'absence de tout gisement diamantifère exploitable ; par contre, nos travaux ont amené la découverte d'une région aurifère dans laquelle la prospection suit son cours et dont on est en droit de penser qu'elle constituera un appoint notable pour les réserves de votre société.

En Côte-d'Ivoire, les études poursuivies dans diverses zones minéralisées situées à portée de notre personnel qui travaillait les alluvions ont fait apparaître l'intérêt de certaines autres prospections méthodiques. C'est ainsi que l'exploration d'un gîte cuprifère nous a conduit à envoyer sur place un géologue spécialiste en vue d'établir le programme des reconnaissances à effectuer ; le minerai de cuivre marchand mentionné au bilan et au compte Profits et pertes provient des travaux d'exploration du gisement en question. D'autre part, au voisinage de la frontière de la Gold Coast, nous avons sollicité l'attribution d'un permis général de recherches sur une zone présentant quelques indices intéressants.

Enfin, en ce qui concerne la région sud du Mayombé, qui a été mentionnée verbalement à la dernière assemblée générale, les reconnaissances auxquelles il a été aussitôt procédé ont conduit à ne pas lever l'option qui avait été prise.

Domaine minier. — À la fin de 1936, la situation du domaine minier de votre compagnie se résume comme suit :

La superficie totale des permis de recherches est en Oubangui-Chari de 4.900 km² (pour 49 permis) et au Cameroun de 2.730 km² (pour 298. permis).

La superficie totale des permis d'exploitation est en Oubangui-Chari de 500 km² (pour 5 permis) et au Cameroun de 124 km² (pour 12 permis).

La superficie totale des concessions est en Oubangui-Chari de 195 km² (pour 8 concessions).

Organisation. — L'effectif total des agents à la Colonie s'est élevé à 31. La main-d'œuvre indigène a été, en décembre 1936, de 5.277 travailleurs.

Nos deux centres médicaux de l'Oubangui et du Cameroun ont continué à fonctionner dans des conditions qui nous ont valu les félicitations des autorités de la Colonie.

Nous n'avons eu qu'à nous louer du dévouement manifesté par la direction et tout le personnel placé sous ses ordres et nous vous demandons de vous joindre à nous pour rendre hommage au résultat de leurs efforts.

Les hautes autorités de l'A.-E.F., de l'A.-O.F. et du Cameroun nous ont continué sur les territoires de leurs ressorts respectifs le bienveillant appui qui constitue pour nous le plus précieux encouragement. Tout en les remerciant, nous nous permettons d'émettre le vœu que leur attention demeure attirée sur les problèmes de recrutement de la main-d'œuvre dont la solution demeure au premier plan de nos préoccupations : en effet, si le Gouvernement français, se basant sur des considérations économiques générales, souhaite voir intensifier la production nationale d'or, il convient de souligner le fait que, tout particulièrement sur des exploitations alluvionnaires telles que les nôtres, c'est par l'importance et l'activité de la main-d'œuvre indigène que d'une façon rigoureuse l'extraction se trouve conditionnée.

Participations. — La modification subie par le Poste Portefeuille et participations, au cours de l'exercice sous revue, provient de deux causes : d'une part, la plupart des titres qui comptaient ce poste au 31 décembre 1935 a été réalisée pour une somme supérieure à celle qui figurait au bilan précédent ; d'autre part, nous avons effectué l'acquisition de la presque totalité des titres partiellement libérés de notre filiale, la Compagnie générale de recherches minières de l'Oubangui.

Il résulte de celle seconde opération une augmentation sensible du poste Engagements sur participations figurant au passif. Toutefois, c'est à la date du 15 juillet prochain qu'expire le permis général dont la C.G.R.M.O. était titulaire et l'objet de cette société ayant alors disparu, elle entrera en liquidation sans qu'il y ait lieu à appeler le dernier quart. L'acquisition de titres que nous avons faite n'a d'autre but que de préparer une liquidation rapide.

Situation financière. — La situation financière a continué à s'améliorer.

Non seulement le total des postes Caisse et banques et Or en cours de réalisation s'est accru de 2.450.000 francs en chiffres ronds, mais encore le poste « Créditeurs divers a diminué de plus de 800.000 francs par suite du remboursement effectué le 2 juin 1936 du solde des sommes dont la société restait encore redevable vis-à-vis de divers prêteurs.

Le bénéfice d'exploitation rapporté au kg d'or produit marque un accroissement sur celui de l'exercice précédent, provenant de l'augmentation du prix de vente de l'or en application de la loi du 1^{er} octobre 1936. Toutefois, il convient de noter à ce propos que la taxe d'extraction payée à la colonie est proportionnelle à la valeur de l'or et aussi que la hausse progressive marquée corrélativement par les salaires des travailleurs indigènes, les appointements du personnel européen et les prix du matériel ne se répercute qu'avec certains délais sur les dépenses d'exploitation.

Après prélèvement de 2.400.000 fr. pour amortissement, il reste un solde de fr. 1.271.679.05 qui permet la répartition d'un dividende de 6 fr. par action.

Allocution du président

Dans son allocution, M. Boris a indiqué que depuis janvier 1937, la production d'or se maintenait autour de 51 kg par mois, moitié du Cameroun, moitié de l'Oubangui.

Une nouvelle région aurifère a été découverte en Oubangui et un camp d'exploitation est ouvert à Yaloké.

Dans la région cuprifère de la Côte-d'Ivoire, le matériel nécessaire est arrivé à pied d'œuvre et permettra de s'assurer si l'on se trouve en présence d'une mine intéressante.

La production de 1937 s'annonce comme devant être du même ordre que celle de 1936.

ÉQUATORIALE DE MINES (*Les Annales coloniales*, 13 août 1937)

Pour le mois de juillet 1937, la production d'or s'est élevée à 54 kg 875 contre 56 kg 848 pour le même mois de 1936. Elle se totalise pour les sept premiers mois de l'exercice en cours à 377 kg 978 contre 367 kg 778 pour la période correspondante de l'an dernier.

COMPAGNIE MINIÈRE DE L'OUBANGUI ORIENTAL
(C. M. O. O.)

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 novembre 1937)

[...] Le rapport rend compte de la négociation des actions de la C.G.R.M.O. absorbée par la Cie équatoriale de mines. [...]

A.-E. F.

Cie équatoriale de mines

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 novembre 1937)

Cette compagnie étant devenu propriétaire de la totalité des actions de la Cie générale de recherches minières de l'Oubanghi au capital de 7.500.000 fr. dont le siège était 152, boulevard Haussmann, cette dernière société se trouve maintenant dissoute et liquidée de tous ses biens.

La Compagnie équatoriale de mines

(Augustin Hamon, *Les Maîtres de la France*, t. 3, Éditions sociales internationales, 1938)

Elle est au capital de 40 millions. Son siège est 152, boulevard Haussmann, à Paris. Le président de son conseil est M. Rolland Boris, ingénieur général du génie maritime, promotion de 1897 de l'École polytechnique. Et dans le conseil siègent [262] le comte Charles Biver ¹⁹, que nous reverrons dans le tome IV, car il est administrateur des houillères, et M. Bernard de Jongh van Lier, d'Amsterdam.

ÉQUATORIALE DE MINES

(*Le Journal des débats*, 6 mai 1938)

Le conseil a décidé de proposer la répartition d'un dividende de 11 francs par action, ainsi que le remboursement des primes d'émission figurant au bilan pour 583.310 francs. L'an dernier, le dividende avait été fixé à 6 francs brut par action.

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES

(*Les Annales coloniales*, 4 juillet 1938)

¹⁹ Charles Biver : Ce personnage appartient à une famille roturière d'origine luxembourgeoise, elle n'eut un titre comtal qu'à la fin du XIX^e siècle. L'ancêtre, Hector, était de la promotion 1843 de l'École centrale de Paris, il fut administrateur de Saint-Gobain. Un sien parent [frère d'Hector], Alfred Biver (promotion de 1864), fut directeur général des Glaceries de Saint-Gobain. Le fils d'Hector, Eugène, celui qui le premier devint comte, fut ingénieur de l'École centrale, promotion de 1882. Il épousa Hélène Caillat et mourut en 1933, après avoir été administrateur des Forges de Châtillon, Commentry, Neuves-Maisons contrôlées par le baron [Georges] Brincard [pdt Créd. lyonn.], et de la Société des transports maritimes à vapeur. Sa veuve possède un château à Gif (Seine-et-Oise). Le comte Charles Biver est le parent des précédents [neveu d'Hector]. Il est né dans les Bouches-du-Rhône et il est de la promotion de 1888 de l'École centrale de Paris. Il est de la Société des charbonnages des Bouches-du-Rhône (où feu le baron Marcel Biver [frère aîné de Charles] était en 1930. Marcel est de la promotion de 1884) et a d'autres sociétés minières ; aussi il sera retrouvé dans le tome IV.

Les actionnaires se sont réunis le 29 juin en assemblée ordinaire sous la présidence de M. Rolland Boris. Ils ont approuvé les comptes de l'exercice 1937 se soldant par un bénéfice de 2.499.149 francs. Le dividende a été fixé à partir du 1^{er} juillet à raison de net 9 fr. 218 et 8 fr. 14 pour les actions nominatives et 7 fr. 82 pour les actions au porteur. Le solde des primes d'émission sera distribué à raison de net 2 fr. 762 et 2 fr. 68 pour les actions nominatives et 2 fr. 68 pour les actions au porteur.

1938 (août) : création de la Société de recherches minières de Po-Tenkodogo

ÉQUATORIALE DE MINES
(*Le Journal des débats*, 10 septembre 1938)

Pour le mois d'août 1938, la production d'or s'est élevée à 49 kg 197 contre 53 kg. 564 pour le même mois de 1937.

Elle se totalise, pour les huit premiers mois de l'exercice en cours, à 398 kg. 689 contre 431 kg. 542 pour la période correspondante de l'an dernier.

Équatoriale de Mines
Mocupia*
(*Les Annales coloniales*, 3 octobre 1938)

Au cours de l'assemblée de la Compagnie Française de la Mocupia [Venezuela], assemblée qui s'est tenue le 19 septembre, il a été donné communication de la convention passée le 22 juillet dernier entre cette société et la Compagnie équatoriale de mines. L'assemblée a décidé de faire abandon de celle-ci pour un délai de onze mois à compter de son attribution du droit préférentiel des actionnaires de la Mocupia à l'augmentation de capital envisagée de 13 millions représentée par 130.000 actions A de 100 francs si les actions A et B n'étaient pas assimilées ou, dans le cas contraire, du type des actions unifiées.

Soulignons que, cette année, l'action Mocupia, qui n'a guère dépassé le cours de 30, a fléchi à 13 fr. 50.

Vraiment, plutôt que de fusionner avec la Mocupia, la Compagnie équatoriale de Mines ferait mieux d'investir ses capitaux dans nos colonies.

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
(*L'Information financière, économique et politique*, 13 juillet 1939)

L'assemblée générale extraordinaire du 12 juillet a décidé de remplacer le cinquième alinéa de l'article 46 des statuts par la rédaction suivante :

« La somme correspondante à 20 % du nominal des actions, déduction faite des sommes dont elles seraient amorties : cette somme sera versée aux actionnaires à titre de remboursement de la fraction perdue de leurs actions par suite de la réduction de capital réalisée par l'assemblée du 17 juillet 1935, et ce jusqu'à due concurrence de la

perte totale subie par les actions, soit 20 millions. Lorsque le total des sommes ainsi distribuées aura atteint 20 millions, la somme ci-dessus fixée sera distribuée à titre de premier dividende ».

L'assemblée ordinaire tenue le même jour a approuvé les comptes de l'exercice 1938, que nous avons analysés dans *l'Information* du 28 juin dernier. Ils se soldent par un bénéfice de 3.087.029 fr., formant, avec le report antérieur, un solde disponible de 3.269.611 fr. L'assemblée a décidé qu'une somme de 2.800.000 francs sera versée aux actionnaires à titre de remboursement, à due concurrence du capital précédemment réduit. Le coupon affecté audit remboursement est fixé à 14 francs net par action nominative et à 13 fr. 40 par action au porteur. La mise en paiement aura lieu à dater du 17 juillet 1939.

MM. Charles Biver, André Chastel et Bernard de Jong van Lier, administrateurs sortants, ont été réélus.

Le rapport du conseil signale que la production totale en or fondu a été de 578 kg. 563, contre 641 kg. 204 en 1937. Le nombre de camps en activité a été de 10. La teneur moyenne des anciennes exploitations a continué à baisser. Celle des chantiers de Yaloké est demeurée élevée. Le nombre total de sluices en fin d'exercice était de 323 contre 345 à fin 1937.

Le rapport signale ensuite que le problème de la main-d'œuvre s'est posé avec une acuité croissante. Il convient de répéter que c'est là l'unique cause de la baisse de la production, à telles enseignes qu'un effectif supplémentaire d'un millier de travailleurs aurait suffi à maintenir une production voisine de celle des années précédentes.

Les réserves d'or exploitable sont en légère diminution par rapport à celles qui existaient en fin de l'exercice précédent, et cela bien que les travaux de prospection aient été conduits avec une activité accrue.

Le rapport indique ensuite qu'à fin 1938, la situation du domaine minier de la Compagnie se résume comme suit : la superficie totale des permis de recherches est, en Oubangui-Chari, de 3.700 km² pour 37 permis, et au Cameroun, de 1.250 kilomètres carrés pour 130 permis. La superficie totale des permis d'exploitation est respectivement de 1.100 km² pour 11 permis et de 201 km² pour 17 permis.

Le président a indiqué dans l'allocution qu'il a prononcée que les productions mensuelles depuis le commencement de l'exercice en cours ont été les suivantes : janvier, 40 kg. 219 ; février, 40 kg. 307 ; mars, 42 kg. 443 ; avril, 40 kg. 757 ; mai, 43 kg. 851 et juin, 43 kg. 161. La régression constatée au cours de l'exercice précédent s'est donc accentuée au cours des six premiers mois, d'une façon toutefois moins notable en Oubangui qu'au Cameroun. Il ne saurait être remédié à cette situation que par un accroissement de l'effectif des travailleurs indigènes, qui semble bien difficile à obtenir.

Annuaire Desfossés, 1940, p. 896 :

Compagnie équatoriale de mines

Conseil : MM. Rolland Boris, pdt ; H. de Bussierre, adm.-dir. ; Ch. Biver ; A. Thomasset ; A. Chastel ; G. Collet ; de Jong van Lier ; A. Peytel.

Commissaires des comptes : MM. Eliet-Dorival, A. Meunier et V. Carle.

Participations : Compagnie Minière de l'Afema, Société de Recherches minières de Po Tenkodogo.

Compagnie équatoriale de mines
(*Le Journal*, 9 juin 1941)

En raison de l'impossibilité dans laquelle la société s'est trouvée, depuis les événements de juin 1940, de correspondre avec les colonies où s'exerce son activité, les comptes de l'exercice 1940 n'ont pu être arrêtés. L'assemblée ordinaire, en conséquence, ne pourra être convoquée que quand les circonstances le permettront.

Attribution de permis de recherches minières
(Journal officiel de la France libre, 28 octobre 1942)

Par décret n° 434, du 16 septembre 1942, il est attribué à la Compagnie équatoriale de mines, société anonyme ayant son siège social à Paris et son siège en Afrique à Bangui (Oubangui-Chari), un droit exclusif de recherche de mines pour l'or et les pierres précieuses, sous la forme d'un permis général A délivré conformément aux stipulations d'une convention passée le 27 juillet 1942 entre le gouverneur général de l'Afrique Equatoriale française et le directeur en Afrique de la Compagnie équatoriale de mines.

Ce permis général est délivré pour une superficie réputée égale à 9.010.000 hectares en 3 blocs, pour une période de 2 ans à compter de la promulgation du décret en Afrique équatoriale française.

Henri RENOÜARD DE BUSSIERRE, président-directeur général

Né le 12 mai 1885 à Neuilly-sur-Seine.

Fils d'Henri Athanase Renoüard de Bussierre et de Madeleine Lemmer.

Marié à Paris, le 18 mars 1937, avec Lucie Suzanne Delangle (1891-1982).

Ingénieur électricien.

Administrateur de la Société des Usines Curial(Anciens Ateliers R. Duchesne)(nov. 1918),

de la Société Générale de Transports-Auto (mars 1919)(mêmes investisseurs),

de la Compagnie générale de sondages (jan. 1924),

Administrateur de la Banque Adam.

Son représentant au conseil des Anciens Établissements Siégel et Stockman réunis (nov. 1924).

Administrateur de la Société française auxiliaire pour l'électricité (juillet 1927-1931)), associant l'Énergie industrielle à des capitaux canadiens,

de l'Union hydro-électrique armoricaine (décembre 1927),

des [Exploitations forestières et agricoles de la Côte d'Ivoire](#), Grand-Bassam (mai 1928),

des Entreprises générales électriques et industrielles Georges Giraudon (liées à la Banque Oustric (démission en 1931),

président de la Société générale pour le développement de la Martinique : impliqué à ce titre dans le scandale Lagrosillière.

Administrateur de la Compagnie équatoriale de mines (1936),

Société d'études minières de Kango (Gabon)(janvier 1940),

[Société minière des Gundafa](#),

[Société d'exploitations minières de l'Inini](#)

et [Société minière intercoloniale](#).

Décédé à Suresnes, le 11 mars 1962.

N.B. : souvent écrit par erreur « Bussière ». Son registre matricule le donne par erreur comme fils d'Henri Alexandre (au lieu d'Athanase).

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES (BALO, 30 novembre 1942)

Société anonyme française au capital de 20 millions de francs.

R. C. : Seine 227595 B.

Dénomination : Compagnie équatoriale de mines.

Législation : Société anonyme fonctionnant sous le régime de la législation française.

Statuts : déposés chez M^e Ferrand, notaire à Paris, le 1^{er} avril 1927.

Siège social : à Paris, 152, boulevard Haussmann.

But de l'insertion. — La présente insertion effectuée en vue de l'admission à la cote officielle des 15.000 parts de fondateur dont il est parlé ci-dessus.

Bilan au 31 déc. 1939

Total 32.808.501 10

Compagnie équatoriale de mines :

Le président-directeur général,
HENRI DE BUSSIERRE,
65, rue Pierre-Demours, Paris,
faisant élection de domicile 152, boulevard Haussmann, Paris.

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
(*Le Journal*, 7 décembre 1942)

L'assemblée ordinaire du 3 décembre après avoir constaté que le conseil était dans l'impossibilité de présenter les bilans des exercices 1940 et 1941 en raison des événements, a réélu administrateurs MM. Bussierre, A. Peytel et A[lfred] Thomasset.

COMPAGNIE EQUATORIALE DES MINES
(*Le Journal*, 7 décembre 1942)

Admission à la cote officielle des 15.000 parts ayant droit à 35 % des super-bénéfices.

PARTICIPATION DANS LA [SOCIÉTÉ MINIÈRE INTERCOLONIALE](#)
LA SOCIÉTÉ DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATIONS DIAMANTIFÈRES ([SOREDIA](#))
ET LA [SOCIÉTÉ MINIÈRE OGOUÉ-LOBAYE](#)

1947 : ABSORPTION DE LA [COMPAGNIE MINIÈRE COLONIALE](#)

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
(*BALO*, 5 janvier 1948)

Société anonyme française au capital de 26 millions de francs.

R. C. : Seine n° 227595 11.

Dénomination : Compagnie équatoriale de mines.

Législation : française.

Statuts : déposés chez M^e Ferrand, notaire à Paris, le 1^{er} avril 1927.

Siège social : Paris, 39, rue des Mathurins.

Apports. — 1° MM. Pernot et Richoux ont apporté le bénéfice de leurs études, peines, soins, démarches et travaux en vue de la constitution de la société ;

2° MM. Collet et Sluys ont apporté 35.975 actions B et 673 actions A, entièrement libérées de la Société d'exploitations minières de l'Oubangui ;

3° La Banque de l'Indochine a apporté 1.400 actions anciennes de 5.000 F chacune de la Société d'études et d'exploitations minières de l'Inini et le droit de souscrire quinze millions sept cent cinquante mille francs d'une augmentation de capital de la société précitée ;

4° La Compagnie minière coloniale a apporté, par voie de fusion, l'ensemble de son actif comprenant des disponibilités et un portefeuille de valeurs mobilières, dont notamment : 4.024 actions entièrement libérées de la Société chérifienne de recherches minières ; 3.890 actions entièrement libérées de la société dite Groupement gabonais ; 1.350 actions entièrement libérées de la Société anonyme des mines de l'Issougri ; 1.080 actions entièrement libérées de la Société de recherches et d'exploitations diamantifères ; 30 parts, dont 20 libérées des trois quarts, du Groupement gabonais (syndicat de recherches) et 60 actions entièrement libérées de la Société guinéenne de recherches et d'exploitations minières.

Rémunération des apports. — Il a été attribué :

1° À MM. Pernot et Richoux, 10.000 parts de fondateur, sans valeur nominale, n° 1 à 10.000, créées le 1^{er} avril 1927 ;

2° À MM. Collet et Sluys, 50.000 actions entièrement libérées et 5.000 parts de fondateur, sans valeur nominale, n° 10001 à 15000, créées le 28 juin 1929 ;

3° À la Banque de l'Indochine, 7.000 actions entièrement libérées ;

4° À la Compagnie minière coloniale*, 43.000 actions entièrement libérées.

Parts de fondateur. — Il existe actuellement 15.750 parts de fondateur, n° 1 à 15750, dont 750, n° 15001 à 15750, créées au profit de l'État en exécution de l'ordonnance du 15 août 1945 sur l'impôt de solidarité nationale, sans valeur nominale, ayant droit à 35 p. 100 du solde des bénéfices nets annuels et de liquidation. Toutes ces parts groupées en une même masse régie par la loi du 23 janvier 1929.

Capital social. — Fixé à 26 millions de francs divisé en 260.000 actions de 100 francs chacune, numérotées 1 à 260000, entièrement libérées, dont 10.000 numérotées 200001 à 210000 créées en exécution de l'ordonnance du 15 août 1945 sur l'impôt de solidarité et attribuées à l'État ; 7.000 numérotées 210001 à 217000 attribuées en rémunération d'apports en nature et détachables de la souche le 5 février 1949 et 43.000 numérotées 217001 à 260000 attribuées en rémunération d'apports en nature et immédiatement détachables de la souche.

Obligations et bons. — Néant.

Assemblées générales. — Il est tenu, chaque année, une assemblée générale ordinaire dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice. Des assemblées générales ordinaires peuvent être convoquées exceptionnellement. Les convocations aux assemblées générales sont faites seize jours au moins à l'avance dans un journal d'annonces légales du siège social ; ce délai peut être réduit à huit jours pour les assemblées ordinaires réunies exceptionnellement ou sur deuxième convocation et à six jours pour les assemblées extraordinaires réunies sur deuxième, troisième et dernière convocation. Les assemblées générales ayant à statuer sur la sincérité de la déclaration de souscription et de versement en cas d'augmentation de capital et sur la vérification des apports en nature et avantages particuliers pourront n'être convoquées la première qu'un jour franc à l'avance et la deuxième que six jours francs à l'avance.

Les assemblées générales sont tenues aux lieux désignés dans l'avis de convocation et se composent de tous les actionnaires propriétaires d'au moins une action.

Exercice. — L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Bénéfices. — Sur les bénéfices nets, il est prélevé : cinq pour cent pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi.

Il est prélevé ensuite : La somme correspondant à 20 p. 100 du nominal des actions, déduction faite des sommes dont elles seraient amorties.

Sur le surplus, il sera prélevé sept pour cent pour le conseil d'administration.

Le solde est distribué à raison de :

Trente-cinq pour cent aux parts de fondateur ;

Soixante-cinq pour cent aux actions.

Toutefois, l'assemblée générale peut, sur la proposition du conseil d'administration, décider le prélèvement, sur la portion revenant aux actionnaires et aux porteurs de parts de fondateur dans le solde des bénéfices, des sommes qu'elle juge convenable de fixer, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant, soit pour des amortissements supplémentaires de l'actif, soit pour être portées à un fonds de réserve extraordinaire, dont l'affectation est déterminée, soit par l'assemblée qui l'a instituée, soit par une assemblée ultérieure. Les sommes provenant de ces prélèvements demeurent la propriété exclusive des actionnaires et des porteurs de parts en proportion de leurs droits respectifs.

Liquidation. — Après le règlement du passif et des charges de la société, le produit net de la liquidation est employé d'abord à amortir complètement le capital des actions, si cet amortissement n'a pas encore eu lieu; le surplus est réparti en espèces ou en titres: soixante-cinq pour cent aux actions et trente-cinq pour cent aux parts de fondateur.

But de l'insertion. — La présente insertion est faite en vue de la cotation en Bourse de Paris des 43.000 actions, n° 217001 à 260001b dont il est parlé ci-dessus.

Bilan au 31 décembre 1946

ACTIF

Frais de constitution	1 00
Frais de premier établissement	1 00
Mobilier et installation du siège	1 00
Concessions et permis, installations, matériel et travaux en Afrique	1 00
Portefeuille et participations	9.370.670 00
Taxes de transmission payées pour compte des porteurs de parts	1.529.448 80
Débiteurs divers	2.463.672 40
Caisse et banques : 31.700.123 75	
Bons du Trésor : 18.733.125 00	
Or et diamants en cours de réalisation : 26.746.613 00	77.179.861 75
Compte d'ordre :	
Engagements sur participations et div.	10.019.952 80
100.563.609 75	

PASSIF

Capital	21.000.000 00
Réserve légale	1.473.645 70
Coupons à payer	4.483.149 50
Provision pour frais de prospection	10.000.000 00
Provision pour installations nouvelles	11.000.000 00
Provision pour fluctuations de change	8.717.648 95
Impôts et taxes à payer en Afrique	6.385.129 10
Créditeurs divers	22.468.768 95
Compte d'ordre :	
Engagements sur participations et divers	10.019.952 80
Profits et pertes :	
Solde reporté : 599.538 45	
Bénéfice de l'exercice : 4.415.776 30	5.015.314 75
1.015.652.168 73	

Certifié conforme :

Compagnie équatoriale des mines :
Le président directeur général,
HENRI DE BUSSIERRE,
65, rue Pierre-Demours, Paris,
faisant élection de domicile, 39, rue des Mathurins, Paris.

AEC 1951/541 — Cie équatoriale de mines (C.E.M.), 39, rue des Mathurins, PARIS (8^e) [anc. siège adm. des Charbonnages de Pobédenko].

Capital. — Société anon. fondée le 1^{er} avril 1927, 45.500.000 fr. en actions de 100 fr. — Parts : 15.750.

Dividendes. — 1947, 20 fr. ; 1948, 19 fr. 512 ; 1949, 16 fr. net.

Objet. — Étude, recherche, prospection, Exploitation des ressources minières en tous pays et plus particulièrement en A.E.F. (Oubanghi-Chari) et au Cameroun (or alluvionnaire, diamants, rutile).

Conseil. — MM. H. de Bussierre, présid. hon. ; A[ntré] Peytel [Créd. alg.], présid.-direct. gén. ; J[oseph] Vadier [gouv. hon. col.], Ch. Bastid [Bq Indoch.], A[lbert] Bellanger [Mirabaud], A[ntré] Chastel [Peñaroya], E. Poilay ²⁰, A[lfred] Thomasset.

²⁰ *Edwin Poilay* (1891-1970) : il débute à la Banque de l'Indochine, puis devient directeur général (1931) et président (1955) de la Banque de l'Afrique occidentale. Voir encadré. Administrateur de la SFEDTP depuis fin 1937.

1948 : capital porté de 26 à 45,5 MF
Titres regroupés à partir du 8 octobre 1951.



Coll. Serge Volper

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
Société anonyme au capital de 45.500.000 fr.
divisé en 22.750 actions de 2.000 fr. chacune

Statuts établis suivant acte aux minutes de M^e Ferrand, notaire à Paris, le 1^{er} avril 1927
et modifiés par différentes assemblées générales extraordinaires

Siège social à Paris
R.C. Seine 227.595 B

ACTION DE 2.000 FRANCS AU PORTEUR
Le président du conseil d'administration : Peytel
Par délégation du conseil d'administration : ?
Imprimerie des papiers de valeurs (Bernard frères, Paris) - 10053 - 5-1951

MINES MÉTALLIQUES
(*L'Information financière, économique et politique*, 23 février 1952)

La COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES a produit, en 1950, 277 grammes d'or contre 39 kg. 612 en 1949. En raison de la pénurie de main-d'œuvre, le conseil a décidé de transformer progressivement la Compagnie en holding technico-financier.

Elle contrôle la SOCIÉTÉ MINIÈRE DE BÉTARÉ (Cameroun, rutile et molybdène). Les permis pour recherches de diamants dans la région de Bria (Oubanghi-Chari) ont été cédés en 1947 à la COMPAGNIE MINIÈRE INTERCOLONIALE. Autres participations : GROUPEMENT GABONAIS, SOCIÉTÉ DE RECHERCHES DIAMANTIFÈRES, SOCIÉTÉ GUINÉENNE D'EXPLOITATIONS MINIÈRES, COMPAGNIE MINIÈRE DE L'AFOURA, SOCIÉTÉ MINIÈRE DE GUNDAFA. Dernier bénéfice net : 9.500.491 fr. 16 fr. par action de 100 fr., actuellement regroupées en titres de 2.000 francs. Dernièrement, le conseil a décidé de porter le capital de 37.875.000 francs à 75.750.000 fr. et il existe 15.750 parts de fondateur.

Dernier cours : Action, 3.750.

Parts : 9 350.

Annuaire Desfossés, 1953, p. 766 :

Cie équatoriale de mines

Conseil : H. de Bussierre, pdt hon. ; A. Peytel, P.-D.-G. ; A. Bellanger, H. Berger²¹, R. Boris, Ed. Catalogne, A. Chastel, J. Vadier.

Commissaires aux comptes : MM. V. Carie, F. Martin.

(*L'Information financière, économique et politique*, 17 octobre 1953)

CIE EQUATORIALE DES MINES Les porteurs de parts sont convoqués en assemblée générale cour modifications de leurs droits, en vue de l'absorption d'autres sociétés.

²¹ Henri Berger (1891-1973) : polytechnicien, ingénieur du génie maritime, président-directeur de la Société minière intercoloniale, de Berbérati, ancien président de la Société industrielle de constructions (1928). Voir [encadré](#).

1954 : capital porté à 112,5 MF suite à l'absorption du Djebel-Felten et de l'Inini



Coll. Jacques Bobée

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
Société anonyme au capital de 112.500.000 fr.
divisé en 56.250 actions de 2.000 fr. chacune

Statuts établis suivant acte aux minutes de M^e Ferrand, notaire à Paris, le 1^{er} avril 1927
et modifiés par différentes assemblées générales extraordinaires

Siège social à Paris
R.C. Seine 227.595 B

ACTION DE 2.000 FRANCS AU PORTEUR
entièlement libérée

Le président du conseil d'administration : Rolland Boris

Par délégation du conseil d'administration : ?

Imprimerie des papiers de valeurs (Bernard frères, Paris) - 10053 - 1-1954

ÉQUATORIALE DE MINES
(L'Information financière, économique et politique, 22 avril 1954)

Le conseil proposera à l'assemblée ordinaire du 25 mai le report à nouveau du solde bénéficiaire, afin de conserver des disponibilités en vue du développement de la mine.

Au titre de l'exercice 1952, le dividende avait été fixé à 320 fr. net par action.

ÉQUATORIALE DE MINES
(L'Information financière, économique et politique, 12 mai 1954)

Après affectation de 11.639.074 fr. contre 7.094.000 fr. aux amortissements, les comptes de l'exercice 1953 se soldent par un bénéfice de 2 millions 745.757 francs contre 9.367.516 fr. que le conseil proposera, comme prévu, de reporter à nouveau.

L'an dernier, il avait été affecté en outre 5 millions à la provision pour éventualités diverses et distribué un dividende de 320 fr. net par action.

COMPAGNIE EQUATORIALE DE MINES
(L'Information financière, économique et politique, 3 juin 1955)

Après 29.212.915 fr. contre 11 millions 639.074 fr. d'amortissements, le bénéfice net de l'exercice 1954 ressort à 15.848.170 fr. contre 2.745.757 fr.

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES
[Desfossés 1956/734]

Bussierre (Henri de), 649 (Minière intercoloniale), 734 (pdt hon. Équatoriale de mines).

Boris (Rolland)(X-Génie maritime), 734 (pdt Équatoriale de mines).

Pellissier-Tanon (Jacques)[1906-1989][Éc. sup. des Mines de Paris. Ép. Jacqueline Herrenschmidt.] [Petit-fils d'Auguste-Adolphe (X-Navale). Fils d'Albert (1872-1948), Éc. sup. des Mines de Paris, 1893, adm. des Chemins de fer sur route d'Algérie (CFRA), des Mines du Djebel-Felten, etc.], 647 (Minière des Gundafa), 734 (adg Équatoriale de mines).

Bellanger (Albert)[x /x0][Mirabaud], 607 (Omnium minier du Boleo), 608 (Huaron), 637 (pdt Ouasta-Mesloula), 734 (Équatoriale de mines), 742 (Affinage des métaux), 1253 (Soudure électr. Languepin).

Berger (Henri)[1891-1973][X-Génie maritime][pdt Soc. industrielle de constructions (1928) : installations de raffineries et pipe-lines..., adm. Gabon-Niari, Soc. minière Ogooué-Lobaye...], 647 (pdt-adm.-dir. Min. Gundafa), 649 (pdt-dir. Soc. minière intercoloniale), 671 (Mines et graphites Maroc), 734 (Équatoriale de mines).

Bernard (Paul Henri)[1892-1960][Ép. Elsa Bonnaffé. Polytechnicien], 305 (v.-pdt SOFFO), 435 (pdt TAI), 463 (Chalandage et remorquage de l'Indochine), 629 (Études et exploit. minières de l'Indochine), 734 (Équatoriale de Mines), 899 (Laminoirs à froid de Thionville), 1438 (Phosphates du Tonkin), 1679 (Soieries F. Ducharme), 1746 (Optorg), 1796 (Sangha-Oubangui), 1805 (pdt Caoutchoucs Indochine), 1811 (Indoch. de cult. tropicales), 1844 (Plantations indoch. de thé), 2055 (Lesieur-Afrique-Casablanca), 2056 (Lesieur-Afrique-Dakar), 2173 (La Rochette), 2178 (CENPA), 2199 (pdt délégué Papeteries de l'Indoch.).

Catalogne (Édouard)[1898-1960][Fils de Jacques Catalogne, député (1902), puis sénateur (1906-1934) des Basses-Pyrénées][Docteur en droit, il entre en 1928 à la Bq de l'Indochine dt il devient dir. adj. en 1947. Son repr. aux ass. de la BPPB, au conseil du Caoutchouc industriel, d'Air Inter (1954)...], 228 (Crédit parisien), 734 (Équatoriale de mines), 1062 (Eiffel), 2239 (Indochine films et cinémas).

Nénard (Raoul)[pdt Holding coloniale], 557 (v.-pdt Charb. Tuyêñ-Quang), 734 (Équatoriale de mines).

Peytel (André), 193 (Métropolitaine de financ. et de banque), 204 (Créd. alg.), 357 (liquid. CF Ouest alg.), 594 (Maroc. mines et prod. chim.), 734 (Équatoriale de mines), 1721 (Générale des colonies), 1722 (Générale du Maroc), 1990 (Raff. + sucr. Say), 2124 (pdt Prisunic).

Pellissier-Tanon (Claude)[1910-?][Ép. Valia Titoff][Petit-fils d'Auguste-Adolphe (X-Navale). Fils d'Alfred Pellissier-Tanon (1872-1948), Éc. sup. des Mines de Paris, adm. des Chemins de fer sur route d'Algérie (CFRA), des Mines du Djebel-Felten, etc.], 496 (Entrep. ferrov), 734 (Équatoriale de mines), 1741 (v.-pdt CoMM. des Antilles françaises).

Théodore (Marc), 671 (v.-pdt Mines et graphites Maroc), 734 (Équatoriale de mines).

Vadier (Joseph)[1881-1963][gouv. des colonies, coMM. du gouv. auprès de la Bq de l'Indoch. (1938-1941),pdt Soc. indus. et agricole du tabac colonial (SIAT), à Brazzaville, Cie min. de Koula-Moutou (Oubangui-Chari) et Expl. min. Inini (Guyane)], 469 (CGTA), 734 (Équat. mines), 1732 (SHO).

Objet : expl. en Tunisie de la mine d'El Akhouat (plomb et zinc).

Particip. : Minière de l'Aféma, Minière intercoloniale [à Berberati], Groupement gabonais [en ass. avec la Cie minière de l'Oubanghi oriental (CMOO)], Minière des Gundafa [Maroc], Minière Ogoué-Lobaye.

CAPITAL SOCIAL : 112.500 fr., divisé en 66.250 actions de 2.000 fr. À l'origine, 7.500.000 fr., porté à 20 millions en mars 1928, à 40 millions en juin 1929. Réduit à 20 millions en juillet 1935 en échange de 2 act. anc. contre 1 nouvelle de même nominal. Porté en 1946 à 21 millions pour règlement de l'impôt de solidarité nationale, puis à 21.700.000 fr. par création de 7.000 actions de 100 fr., attribuées à la Banque de l'Indochine, en rémunération d'apports. Porté en 1947 à 26 millions par création de 43.000 actions nouvelles attribuées à la Cie minière coloniale à raison de son absorption. Porté en 1948 à 45.500.000 fr. par l'émission à 240 fr. de 185.000 actions de 100 fr. (une nouvelle pour 2 anc. et 33 nouv. pour 8 parts). Titres regroupés à partir du 8 octobre 1951.

Porté en 1954 à 112.500.000 fr. par création de 33.500 actions de 2.000 fr. attribuées aux actionnaires de la Société minière du Djebel-Felten à raison de 49.552.000 fr. et aux actionnaires de la Société d'exploitations minières de l'Inini à raison de 17448.000 fr. pour leur absorption.

	produc. or (kg)	Bénéfice (en milliers de fr.)	Dividende distribué (en milliers de fr.)
1942	466	3.052	2.800
1943	418	2.755	2.600
1942	368	2.762	2.600
1945	254	4.187	4.000
1946	202	4.416	4.200
1947	153	4.567	4.340
1948	96	9.534	8.878
1949	39	9.384	8.878
1950	34	9.560	8.878
1951	12	9.422	8.878
1952	—	9.367	8.878
1953	—	2.746	—
1954	—	15.843	14.701

PRISE DE CONTRÔLE PAR

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FONCIÈRE

Compagnie Equatoriale de Mines
(*L'Information financière, économique et politique*, 28 mars 1957)

L'assemblée générale ordinaire exceptionnelle s'est tenue le 26 mars, sous la présidence de M. Jacques Pellissier-Tanon, en l'absence de M. Roland Boris, empêché (voir « L'Information » d'hier).

L'assemblée, dans une première résolution, n'a pas confirmé, par 22.000 contre 17.000 voix environ, les mandats d'administrateurs de MM. A. Bellanger, P. Bernard, R. Boris, H. de Bussière, C. Pellissier.Tanon, J. Pellissier-Tanon, A. Peytel, qui, de ce fait, sont considérés comme révoqués.

Dans une deuxième résolution, l'assemblée a maintenu, par 22.569 voix c. 17.296 environ, les mandats d'administrateurs de MM. H. Berger, R. Nénard et M. Théodore.

Dans une troisième résolution, l'assemblée, par 22.569 voix contre 17.926 environ, a ratifié la nomination d'administrateurs de MM. Y. Bréart de Boisanger et G. Schiff-Giorgini.

Dans une quatrième résolution, sur proposition d'un actionnaire, l'assemblée a nommé par 22.485 voix contre 11.772 et 5.578 abstentions (environ), la Société générale foncière, en qualité d'administrateur de la Compagnie.

Dans son allocution, le président de l'assemblée avait signalé qu'un différend s'étant élevé au sein du conseil d'administration, celui-ci se trouvait divisé en deux groupes et que l'assemblée n'avait pas d'autre solution que de choisir l'un ou l'autre pour représenter les actionnaires.

Dans une note remise aux actionnaires, le président a fourni sous sa seule responsabilité, a-t-il indiqué, les chiffres provisoires du bilan de l'exercice 1956. Ce dernier fait ressortir avant tous amortissements, réserves et provisions, un bénéfice d'exploitation de 134 millions.

BANQUE DE L'INDOCHINE
Exercice 1956
(*L'Information financière, économique et politique*, 14 juin 1957)

..... Les aliénations auxquelles nous avons procédé ne sont que de faible importance : cession de notre participation Equatoriale de Mines ; réduction de notre participation dans la Compagnie minière de l'Oubanghi Oriental et dans d'autres entreprises de moindre importance. »

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FONCIÈRE
NOUVELLE ET IMPORTANTE PROGRESSION
DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ
(*L'Information financière, économique et politique*, 19 juin 1957)

La société compte désormais deux nouvelles filiales :
— la Compagnie équatoriale de mines, qui possède des participations dans des affaires africaines et guyanaises et exploite directement en Tunisie la mine de plomb et de zinc d'El-Akhout.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FONCIÈRE
(*L'Information financière, économique et politique*, 5 juillet 1958)

La Société générale foncière a augmenté le montant de ses participations dans la Compagnie minière de l'Oubanghi oriental* et la Compagnie équatoriale de mines.

PARTICIPATIONS ET FILIALES
COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES

L'exploitation des gisements de plomb et de zinc d'El-Akhouat, en Tunisie, s'est poursuivie de façon très satisfaisante, malgré les difficultés de tous ordres rencontrées depuis un an.

L'exploitation a produit 47.895 tonnes de minerai mixte tout-venant, qui ont fourni 1.844 tonnes de concentré marchand de plomb et 5.716 tonnes de concentré marchand de zinc.

La société s'intéresse à de nouvelles affaires minières au Maroc ; d'autre part, elle a amodié certains permis aurifères qu'elle détenait en Guyane.

En France, elle est titulaire, dans les Alpes dauphinoises, d'un permis exclusif de recherches et d'une concession pour plomb et zinc dont l'étude est en cours.

ÉTUDES DE VALEURS
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FONCIÈRE
(*L'Information financière, économique et politique*, 14 février 1959)

Études des filiales et des sociétés composant le portefeuille
III. — Compagnie équatoriale de mines

Cette société, devenue filiale de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FONCIÈRE en 1956, exploite directement une mine de plomb et de zinc en Tunisie, la mine d'El-Akhouat, qui a produit en 1947 [sic : 1957], 48.000 tonnes de minerai mixte tout-venant, lesquelles ont fourni 1.850 tonnes de concentré marchand de plomb et 5.720 tonnes de concentré marchand de zinc. Ces quantités ont pu être extraites malgré des difficultés de tous ordres rencontrées depuis un an en Tunisie.

La Société est, d'autre part, titulaire en France, dans les Alpes dauphinoises, d'un permis exclusif de recherches et d'une concession pour plomb et zinc, dont l'étude est en cours, ainsi que de permis miniers au Maroc et en Guyane.

ÉTUDES DE VALEURS
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FONCIÈRE
(*L'Information financière, économique et politique*, 20 mai 1959)

L'ACTIVITÉ DES FILIALES

- Compagnie équatoriale de mines

L'exploitation des gisements d'El Akhouat en Tunisie s'est poursuivie, mais l'exercice 1958 sera affecté par la baisse mondiale du plomb et du zinc.

Cie Équatoriale de Mines
(*L'Information financière, économique et politique*, 2 juillet 1959)

L'assemblée ordinaire tenue le 30 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1958 se soldant sans bénéfice ni perte.

Le rapport du conseil présenté à l'assemblée signale que l'exploitation de la mine d'El Akhouat a produit, en 1958, 48.028 tonnes de minerai tout-venant, qui ont fourni 1.067 tonnes de minerai marchand de plomb et 6.102 tonnes de minerai marchand de zinc.

En 1957, il avait été passé en laverie 47.895 t. de minerai tout-venant, qui avaient fourni 1.844 t. de minerai marchand de plomb et 5.716 t. de minerai marchand de zinc. La différence constatée en ce qui concerne les résultats en minerai marchand de plomb des deux derniers exercices résulte de ce qu'en 1958, il n'a pu être envoyé en laverie qu'un tout-venant issu de filons pauvres en plomb, souligne le rapport.

Un permis de recherches nouveau dit « Permis Nord », juxtaposé à la concession de la société, a été sollicité et obtenu 1958. Dans ce périmètre, des minéralisations ont été reconnues en affleurements et un programme de travaux de prospection sera entrepris, vraisemblablement avant l'exercice en cours.

La régression des cours et du zinc d'une part et l'accroissement des charges d'exploitation de la société (salaires, charges sociales, produits divers de consommation), d'autre part, n'ont pas permis de réaliser de bénéfice, précise le conseil.

D'autre part, au Maroc, après de très longues négociations, un accord est sur le point d'intervenir entre le Bureau de recherches et de participations minières et la Compagnie équatoriale de mines, pour l'étude systématique des permis que la société détient au Maroc.

La Société générale foncière*
(*La Vie française*, mai 1963)

[...] Comme chaque année, le rapport donne quelques indications sur l'activité des sociétés du groupe.

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES. — Au cours de l'exercice 1962, cette société a poursuivi l'exploitation du gisement de plomb et de zinc d'El Akhouat en Tunisie.

La production a atteint un niveau record, puisqu'elle s'est établie à 2.041 tonnes de concentrés de plomb et 7.858 tonnes de concentrés de zinc, contre 1.809 tonnes et 6.119 tonnes respectivement, en 1961.

Cette augmentation de la production a permis de compenser la baisse des prix du zinc et du plomb.

Devenue Occidentale de participations après fusion avec Djebel-Felten.

Who's who, 1979 :

BOISROUVRAY (comte Guy de JACQUELOT du), ingénieur conseil. Né le 1^{er} déc. 1903 à Pontivy (Morbihan). Fils du comte Amaury de Jacquelot du Boisrouvray et de la comtesse, née Joséphine de Polignac [aînée des 7 enfants de Maxence (1857-1936), grand-père de Rainier de Monaco : voir Polignac-Monaco]. Veuf de M^{me}, née **Luz-Mila**

Patino, fille de S.E. Simon Patino, ministre de Bolivie à Paris (1 enf. : Albina [M^{me} Georges Casati]). Coll. : son cousin germain, S.A. le prince Rainier III de Monaco. Études : Lycée Hoche à Versailles, Collège de Normandie, École Sainte-Geneviève à Versailles. Dipl. : ingénieur de l'École centrale des arts et manufactures. Carr. : [stage à la Banque de l'Union parisienne*](#) (1926-1929), ingénieur (1929-1931), puis directeur général (1931-1937) pour l'Afrique de la Compagnie équatoriale de mines [[administrateur de la Société de recherches et d'exploitations diamantifères \(SOREDIA\)](#)], chargé de missions en Bulgarie, en Californie, au Venezuela (1937-1938), [attaché à la direction des Patino mines](#), administrateur (depuis 1970) de la Compagnie française d'entreprises minières, métallurgiques et d'investissements (Cofremmi)[\[BRGM\]](#). Décor. : officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, croix de guerre 39-45, médaille de la [Résistance](#), officier des arts et des lettres, [médaille coloniale](#), chevalier d'honneur et de dévotion de l'ordre souverain de Malte. Collection de livres. Membre de l'Association d'entraide de la noblesse française, du Golf de Saint-Cloud et de l'Automobile-Club de France, etc. Adr. : 32, av. Foch, 75116 Paris et [Bois-Malagny, Genthod, Genève \(Suisse\)](#).
